

## La Méditerranée particulièrement touchée par le changement climatique

Les pays méditerranéens sont particulièrement touchés par le changement climatique avec une augmentation des températures supérieure à la moyenne qui menace les ressources agricoles et en eau, ont averti jeudi des experts de la région.

**R**egroupés au sein du MedEcc, un réseau de plus de 600 scientifiques des pays méditerranéens, ces experts ont présenté leur rapport jeudi à Barcelone durant une réunion de l'Union pour la Méditerranée qui regroupe les pays européens et du bassin méditerranéen.

**“ Nous sommes une des régions du monde les plus touchées par le changement climatique ”**

a dit Nasser Kamel, secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, lors de la présentation de l'étude.

Les scientifiques du MedEcc indiquent que l'augmentation

de la température dans le bassin méditerranéen a déjà atteint 1,5 C par rapport aux niveaux pré-industriels, pour une moyenne mondiale de 1,1 C.

En 2040, selon leur étude, elle devrait atteindre 2,2 C et pourrait s'élever à 3,8 C dans certaines parties du bassin méditerranéen à la fin du siècle, tandis que les épisodes de canicules deviendraient

**“ plus fréquents et/ou plus intenses ”.**

Cette hausse des températures sera accompagnée d'une réduction des précipitations dans les décennies à venir, pouvant atteindre jusqu'à 30% dans des zones comme les Balkans ou la Turquie. Une augmentation des épisodes de pluies torrentielles est aussi à prévoir.

**OCDE:**

## L'obésité coûte cher, mais la prévenir est rentable

**L**a prévention de l'obésité est payante : chaque dollar dépensé génère jusqu'à six dollars de retour sur investissement, selon les analyses de l'OCDE. Le surpoids est responsable en moyenne de 70% de tous les coûts de traitements du diabète, de 23% de ceux des maladies cardiovasculaires et de 9% de ceux des cancers dans les 36 pays membres de l'Or-

ganisation de coopération et de développement pourrait permettre d'éviter d'ici 2050 1,1 million de cas de maladies chroniques par an, selon une analyse incluant 42 pays. Cette mesure leur permettrait d'économiser 13,2 milliards de dollars par an en réduisant les dépenses de santé et une augmentation annuelle du PIB de 0,5%.

**Tizi-Ouzou:**

## Saisie de 59 kilos de corail

**S**uite à l'exploitation de renseignements faisant état d'un trafic de corail, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, ont entrepris des recherches qui ont permis l'identification puis le démantèlement d'une bande

organisée, composée de 3 individus, spécialisés dans la contrebande de corail, et dont l'un des membres est originaire d'une wilaya frontalière, a indiqué avant-hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

## L'activité du groupe Sovac relancée en 2020



Le projet du constructeur automobile Volkswagen en Algérie devrait connaître sa seconde phase de développement en 2020 par le biais du groupe Sovac. C'est en tout cas les perspectives que laisse entrevoir la présentation du dossier relatif à l'état d'avancement du projet, répercutée par le ministère de l'Industrie et des mines.

**S**ovac salue en outre « la mise en place, par la ministre de l'Industrie et des Mines, d'un groupe de travail composé de techniciens du ministère de l'Industrie, du groupe Volkswagen et de Sovac. Ce qui va conduire à l'accélération de ces projets et permettre à Sovac d'être conforme aux délais fixés dans le cahier des charges qui régit l'activité automobile, notamment sur le volet relatif à l'intégration locale ».

Il est à rappeler que suite à la décision du gouvernement de doter les entreprises, dont les patrons sont incarcérés, d'administra-

teurs, le parquet d'Alger a désigné, le 17 septembre 2019, Rabah Tafighoult pour gérer à titre provisoire le groupe Sovac, représentant exclusif de la marque Volkswagen et de ses filiales en Algérie. La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, qui a reçu en audience, avant-hier, les ambassadeurs d'Allemagne, d'Espagne et de Tchèque, accompagnés des représentants de Volkswagen et de ses filiales Seat et Skoda, estime « qu'après les réajustements opérés en 2019, l'activité du groupe Sovac reprendra son cours normal en 2020, selon le dossier pré-

senté et approuvé par le Conseil national de l'investissement (CNI) ».

Le projet connaîtra ainsi sa seconde phase de développement, selon le ministère de l'Industrie, à la lumière des décisions prises en faveur de la désignation d'un administrateur, en charge de la gestion de l'entreprise Sovac – dont le PDG, Mourad Oulmi, est incarcéré – ainsi que la levée des obstacles par la libéralisation des kits SKD alloués pour les projets et les programmes de production, suite à la validation du CNI et le déblocage du compte bancaire de Sovac.

**MARCHES**

## VENDREDI 34E

MARCHE POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**I**ls ont marché hier à travers plusieurs wilayas pour réitérer leur rejet de la présidentielle en présence des symboles de l'ancien système.

À Oran et Mostaganem, les CITOYENS ont réclamé la poursuite de la lutte contre la corruption et une justice indépendante. Dans la wilaya de Constantine, DES MILLIERS ont marché le long des avenues du centre-ville scandant des slogans contre la tenue des élections avec ceux qu'ils qualifient de symboles de l'ancien sys-

tème. Des manifestants se sont regroupés à Sétif devant le siège de la wilaya réclamant « le changement » et leur attachement au caractère « pacifique des marches », à « l'unité nationale » et à « l'indépendance de la justice ». A Annaba, les manifestants, environ une soixantaine, se sont rassemblés au Cours de la révolution brandant des slogans pour s'opposer à l'organisation des élections présidentielles dans la conjoncture actuelle. Dans le centre du pays, les étudiants n'ont pas dé-



rogé à leur marche hebdomadaire.

## El Djeich L'ANP réaffirme son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé

L'Armée nationale populaire (ANP) a réitéré son attachement à l'organisation de l'élection présidentielle dans le délai fixé, réaffirmant son engagement à garantir son déroulement dans "un climat de sécurité, de calme, de sérénité et de quiétude". "Il se confirme aujourd'hui que la sage décision d'organiser les élections présidentielles dans les délais impartis permettra à notre pays, à n'en pas douter, d'éviter le vide constitutionnel et de glisser vers des lendemains incertains. Aussi, l'organisation des élections dans les délais fixés est une nécessité rendue impérative par les conditions difficiles que traverse notre pays", a souligné la revue de l'Armée, "El Djeich" dans son numéro du mois d'octobre. L'ANP a assuré, à ce titre, qu'elle "a pris toutes les dispositions à même de garantir le déroulement des élections dans un climat de sécurité, de calme, de sérénité et de quiétude et de permettre ainsi au peuple algérien d'exprimer ses choix en toute liberté et souveraineté".

L'armée a réaffirmé également sa "détermination à continuer, sans relâche, d'accompagner le peuple algérien pour une participation massive et efficace aux prochaines élections présidentielles, en sécurisant le déroulement du scrutin à travers l'ensemble du territoire national afin de permettre au peuple algérien d'exprimer sa volonté ainsi que ses aspirations légitimes à l'édification des fondements d'un Etat démocratique". Elle a affirmé que le peuple algérien "reste convaincu que la voie des urnes est la solution la plus indiquée et la plus adéquate pour permettre au pays de surmonter la crise qu'il traverse", exhortant ce dernier à "se mobiliser autour de cette démarche patriotique sincère qui a pour finalité le renouvellement des institutions de l'Etat et à exprimer librement son choix en élisant un



président légitime qui aura la responsabilité de relever les nombreux défis qui se profilent et de concrétiser les aspirations du peuple". "(...) le lien qui unit le peuple à son armée demeurera cette épine plantée dans la gorge des partisans de la fitna (discord) et la position de l'armée d'accompagner le peuple continuera de contrarier le sommeil des utopistes qui rêvent d'une Algérie taillée à leur mesure, dans laquelle ils continueront à loisir de falsifier son histoire et de spolier ses ressources", a-t-elle averti.

### Un contexte national en pleine mutation

Pour la revue "El Djeich", "les élections présidentielles se dérouleront dans des conditions com-

plètement différentes de celles qui avaient prévalu lors des précédents rendez-vous électoraux". Elle a fait remarquer que ces élections "seront organisées à la lumière de données positives sans précédent, caractérisées par un contexte national en pleine mutation, que l'Algérie n'a pas connu depuis l'indépendance", soulignant que la donnée "la plus significative" est "la position historique et honorable de l'ANP qui s'est, depuis le début, rangée aux côtés de la volonté du peuple". Elle a rappelé, dans ce contexte, que l'Armée "a tenu ses engagements envers le peuple et la nation en assurant la sécurité des marches ainsi que leur caractère pacifique, en accompagnant la justice dans son action de lutte contre la gabegie ainsi que la

neutralisation des corrompus". L'autre donnée positive relevée par la revue a trait à "l'action de l'ANP destinée à baliser le terrain pour le déroulement d'élections présidentielles libres, intègres et transparentes ainsi qu'à assurer les conditions de leur succès, conformément à la volonté du peuple et en application des dispositions de la Constitution". "El Djeich" a souligné, à ce propos, que "l'ANP assume une grande responsabilité et ce qui a été concrétisé jusqu'ici en matière de préservation de la continuité de l'Etat et de son fonctionnement, ainsi que de la cohésion de ses institutions, sont à mettre à son crédit et l'histoire consignera pour les générations futures l'intégrité de ses artisans et l'action grandiose qu'elle a

menée pour mener le pays vers des rives plus sûres". Elle a expliqué, toutefois, que "l'attachement de l'institution militaire à son engagement patriotique découle uniquement de sa volonté de faire triompher l'intérêt supérieur de la patrie sur les intérêts personnels étroits", réaffirmant, une nouvelle fois, que "l'ANP n'a aucune aspiration politique et qu'elle n'accorde son soutien à aucun candidat". L'armée a appelé, par ailleurs, "la famille médiatique nationale" à "contribuer efficacement à l'écriture d'une page glorieuse de l'histoire de notre pays qui reflètera sa victoire écrasante sur ceux qui nourrissent envers lui haine et inimitié".

k.a

## Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tissemsilt Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Tamanrasset

Une cache d'armes et de munitions a été découverte par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dernièrement, lors d'une opération de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, et lors d'une opération de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset (6ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 09 octobre 2019, une cache d'armes et de munitions contenant un (1) lance-roquettes de type RPG-7, huit (8) roquettes et huit (8) charges propulsives du même lance-roquettes RPG-7, ainsi que cinq (5) roquettes de type BM-21", précise le communiqué. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP "a ar-

rêté, à Tissemsilt (2e RM), un (1) élément de soutien aux groupes terroristes", ajoute la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau du narcotraffic dans notre pays, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Sidi Yaakoub, wilaya de Sidi Belabbès (2e RM), deux (2) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (4) quintaux et 46,05 kilogrammes, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi 24,4 kilogrammes de la même substance à Béchar (3e RM)". D'autre part, des détachements de l'ANP "ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar (6e RM) et Djanet (4e RM), quinze (15) individus et saisi deux (2) véhicules tout-terrain, 34 groupes électrogènes, 40 marteaux piqueurs et un (1) détecteur de métaux, alors que des éléments de la



Gendarmerie nationale ont saisi, à Mila (5e RM), 14.008 cartouches. Aussi, 18 immigrants

clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à In Amenas, Médéa et Relizane",

note la même source.

k.a

## UGTA : Contribuer à la réussite du processus électoral D.R

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a appelé hier à Oran, à accélérer le passage à une autre étape politique pour relancer l'économie nationale et améliorer les conditions de vie des travailleurs. Intervenant à l'ouverture d'une conférence régionale des cadres syndicaux dans l'Ouest, le secrétaire général, Salim Labtacha, a mis l'accent sur la nécessité de «passer à une autre phase politique, capable d'organiser les affaires économiques et prendre des décisions audacieuses pour relancer l'économie nationale». Il a estimé que «l'activité politique actuelle, marquée par l'instabilité et le manque de clarté, a engendré des problèmes sur le plan économique». (...) «L'actuel exécutif reste limité en termes de prérogatives et ne dispose pas de possibilités pour prendre en compte les difficultés économiques ayant entraîné une baisse du niveau de vie et du pouvoir d'achat des travailleurs». M. Salim Labtacha a appelé à contribuer à la réussite du processus électoral «dans l'intérêt de l'économie, du citoyen et de la sécurité du pays et pour construire une Algérie forte». Il a également insisté sur le respect des convictions des travailleurs, de leur combat politique et de leur prise de conscience, «ce qui leur permettra de faire le meilleur choix», a-t-il dit. Il a rappelé que l'UGTA, en vertu des objectifs assignés lors de son congrès de renouvellement de juin dernier, «œuvre en permanence pour relancer la situation sociale, défendre la dignité du travailleur, en améliorant ses revenus, militer jusqu'à la satisfaction de la revendication portant réduction de l'IRG».

Pour le SG de l'UGTA, «la justice sociale passe par une équité dans l'acquiescement des impôts». Les travailleurs, a-t-il relevé à ce propos, versent plus de 30 % de taxes, dépassant celles versées par les professions libérales. M. Salim Labtacha a mis l'accent sur le rôle du syndicat dans la lutte contre la corruption, par sa présence dans toutes les entreprises, notant que «l'ère de l'impunité est révolue et que tout responsable est appelé à rendre des comptes quelque soit son autorité». S'agissant de l'organisation de l'exercice syndical, l'intervenant a souligné que la Centrale syndicale rejette le projet d'amendement de la loi régissant l'activité syndicale qui préconise la suppression de l'exigence de la nationalité algérienne pour créer une organisation syndicale. Il a également fait savoir que la Centrale «refuse la tentative d'ingérence de l'Union européenne dans les affaires internes de l'Algérie», soutenant que «c'est la France qui se cache derrière l'UE pour nuire à l'Algérie». Labtacha a salué le rôle assumé par l'ANP pour défendre la stabilité du pays, le caractère pacifique des manifestations, la liberté d'opinion, la démocratie et l'édification de l'Algérie de demain. Le secrétaire général a écouté les préoccupations des cadres syndicaux axées sur les conditions du travail et la détérioration du niveau de

## Environnement - énergies renouvelables: guide technique en langues arabe, amazighe et française

Le premier guide de terminologie technique en matière de l'Environnement et des Energies renouvelables a été lancé, jeudi à Alger, en trois langues: Arabe, Amazighe et Français et contenant plus de 4.000 termes scientifiques. La cérémonie de lancement officiel du guide s'est déroulée au Palais de la culture, Moufidi Zakaria, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati et de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, ainsi que du président du Haut Conseil de la langue Arabe (HCLA), Salah Belaid et du Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad.

Le guide a été développé dans le cadre d'un accord de partenariat signé le 09 août 2017 entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, le HCLA et le HCA.

S'exprimant à cette occasion, Mme Zerouati a affirmé que cet ouvrage de 300 pages contenait plus de 4.000 termes scientifiques en rapport avec l'environnement et les énergies renouvelables, ajoutant qu'il constituait une première initiative visant à renforcer le bon usage des terminologies adoptées par le secteur de l'environnement en Algérie. Dans le même ordre d'idées, la ministre a estimé que cette initiative, marquant une étape notable dans le renforcement de l'utilisation de la langue arabe et amazighe en ma-

tière d'environnement, traduisait la volonté du gouvernement à promouvoir les deux langues nationales, et ce conformément aux dispositions de la Constitution.

Pour permettre l'utilisation de ce guide, ajoute-t-elle, des copies numériques seront fournies et distribuées sur toutes les institutions de l'Etat, des directions et des maisons de l'environnement au niveau des wilayas.

De son côté, M. Rabehi a indiqué que ce guide de terminologie technique sera une référence fondamentale pour la préservation de l'environnement et le renforcement des deux langues officielles en Algérie.

De vastes et importants programmes sont en cours d'élabora-

tion au niveau du gouvernement, lesquels sont à même de contribuer à la promotion de l'action académique et scientifique en termes d'environnement ainsi qu'au développement des connaissances en la matière, a-t-il fait savoir, rappelant la formation dispensée au profit des journalistes dans le domaine de l'environnement et son rôle "important" dans leurs écritures dans ce domaine.

De son côté, le secrétaire général du HCA, Si El Hachmi Assad a indiqué que toutes les dimensions linguistiques amazighes ont été prises en considération lors de la traduction de la terminologie, soulignant que tamazight était une langue et un héritage commun entre tous les algériens.

## BOUIRA LES VILLAGEOIS DE GOURRA FERMENT LE CHEMIN DE WILAYA 127.

Les habitants du village Gourra rattaché administrativement à la commune d'El Hachimia située au cardinal sud de la wilaya de Bouira ont fermé ce jeudi, le chemin de wilaya (C.W) 127 qui les relie au chef-lieu de wilaya. Les raisons invoquées par ces protestataires sont la réclamation de raccorder leurs foyers au gaz naturel et d'autres revendications liées à

l'aménagement. Il tient lieu de signaler que les mêmes citoyens de Gourra ont eu à organiser hier, un rassemblement devant le siège de la daïra d'El Hachimia afin de persuader les responsables à prendre des mesures pour l'amélioration de leur cadre de vie. La chef de daïra a tenu à se prononcer sur ce mouvement de protestation organisé par les habitants du dit village en déclarant que les

représentants des manifestants avaient été reçus par ses soins, et qu'elle s'est déplacée même sur les lieux de la contestation pour prendre langue avec les villageois mécontents. Concernant le lancinant problème du gaz naturel, elle a assuré les représentants des villageois que leur village est programmé pour bénéficier du raccordement au réseau de gaz naturel, grâce au fonds national de ga-

rantie des collectivités locales. Les procédures administratives sont en cours pour engager le processus très bientôt, leur a-t-elle déclaré. Quant aux usagers de la route ils affirment ne pas comprendre que la route leur soit coupée, alors que les problèmes des villageois sont ailleurs. Sans doute excédés par cet empêchement fâcheux.

TAIB HOCINE

## Les films "Abou Leïla" et "143 rue du désert" en compétition en France

Les longs métrages de fiction, "Abou Leïla" de Amine Sidi Boumediene et "143 rue du désert" de Hassan Ferhani ont été sélectionnés parmi une dizaine d'œuvres en compétition au 34e Festival Entrevues de Belfort (France) prévu du 18 au 25 novembre, annoncent les organisateurs. Coproduction, algéro-franco-qatarie de 140 mn, "Abou Leïla" revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes Samir, joué par Slimane Benouari, et Lotfi campé par Lyes Salem qui traquent dans le désert algérien Abou Leïla, un dangereux terroriste. Le film explore l'impact de la violence et ses traumatismes sur la société.

Programmé en mai dernier à Cannes dans la section "Semaine de la critique", "Abou Leïla" est le premier long métrage de Amine Sidi Boumediene, après ses deux courts métrages, "Demain Alger?" et "El Djazira". Récemment, il a été projeté au 25e festival de Sarajevo (Bosnie Herzégovine).

"143, rue du désert", premier long métrage de fiction de Hassen Ferhani, a été présenté en avant-première mondiale au 72e Festival de Locarno où il a reçu le "Prix du meilleur réalisateur émergent" et celui du "Jury junior".

D'une durée de 100mn, cette production algéro-franco-qatarie, raconte l'histoire de Malika, gérante d'un modeste restaurant sur la route du désert, au fin



fond du Sahara algérien, et où se croisent routiers, aventuriers et autres voyageurs.

Hassen Ferhani avait réalisé en 2016, "Fi rassi rond-point" (Dans ma tête un rond-point), un documentaire aux nombreuses distinctions en Algérie comme à l'étranger.

Sorti en août dernier, "143, rue du désert" a également été primé

dans des festivals en Egypte et en Corée du Sud.

Créé en 1986, le festival Entrevues est dédié au jeune cinéma novateur et indépendant.

Une section court et moyen métrages comptant treize films est également ouverte à la compétition de cette 34ème édition.

Amina Z

## Crise au Yémen : L'ambassadeur yéménite salue la position de l'Algérie

L'ambassadeur du Yémen à Alger, Ali Mohammed Alaoui Abdullah El-Yazidi, a salué, hier, la position et le soutien de l'Algérie à l'égard de la crise qui prévaut dans son pays. Lors d'une ren-

contre avec le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la Nation, Rachid Achour, l'ambassadeur a pré-

senté un exposé global sur la situation au Yémen. De son côté, M. Achour a mis l'accent sur la position de l'Algérie quant à la crise au Yémen et son soutien aux efforts déployés par l'ONU pour trouver «une issue politique

à même de garantir l'unité et la souveraineté du Yémen». Les deux parties ont échangé les vues sur la situation prévalant dans le monde arabe, se félicitant de «la qualité des relations établies entre les deux pays frères».

## M. Bedoui s'entretient avec M. Mevlut Cavusoglu : Examen des perspectives d'évolution des relations bilatérales

Le Premier ministre, Nour-Eddine Bedoui, a reçu, hier, Mevlut Cavusoglu, ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, qui effectue une visite de travail en Algérie. «L'entretien, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres de haut niveau de concertation périodique, a été l'occasion de passer en revue l'état et les perspectives d'évolution des relations

bilatérales, notamment dans le domaine de la coopération économique et du développement des investissements.» L'audience à laquelle a pris part le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a par ailleurs permis aux deux responsables de «procéder à un échange de vues sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun».



## Organisation des élections

## Trois décisions de l'ANIE publiées au Journal officiel

Trois décisions de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), relatives aux listes électorales, aux cartes d'électeurs et au vote des citoyens algériens résidant à l'étranger, ont été publiées au Journal Officiel. La première décision porte sur les modalités de prise de connaissance de l'électeur de la liste électorale et sa mise à la disposition des candidats. En vertu de cette décision, tout électeur peut prendre connaissance de la liste électorale le concernant, à l'occasion de chaque révision. Les listes électorales de l'ensemble des communes et les listes électorales de

l'ensemble des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, sont mises à la disposition des représentants dûment habilités, des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants. La liste électorale communale et/ou la liste électorale de la représentation diplomatique ou consulaire est mise à la disposition des représentants dûment habilités des candidats définitivement retenus, ajoute le texte. L'ANIE est tenue de remettre une copie de ces listes électorales au conseil constitutionnel.

La deuxième décision concerne les modalités d'établissement, de

délivrance, de remplacement et d'annulation de la carte d'électeur. Aux termes de cette décision, les cartes d'électeurs sont établies par la délégation de wilaya et de la représentation diplomatique ou consulaire de l'ANIE et sont valables pour 8 consultations électorales. A la diligence de la délégation de wilaya et de la délégation de la représentation diplomatique ou consulaire de l'ANIE, la carte d'électeur, est remise au titulaire à son domicile, au plus tard, 8 jours avant la date du scrutin. Les cartes qui n'ont pu être remises à leurs titulaires sont déposées au niveau des délégations des wilayas et des déléga-

tions des représentations diplomatiques ou consulaires de cette Autorité. Leurs titulaires peuvent les retirer jusqu'à la veille du scrutin. Le jour du scrutin, elles sont déposées au centre de vote et peuvent être retirées par leurs titulaires au vu des pièces d'identité, et après émargement sur un registre ouvert à cet effet. La troisième décision fixe les modalités de vote des citoyens algériens résidant à l'étranger et le fonctionnement des commissions électorales. En matière de liste électorale et de délivrance de la carte d'électeur, est considéré comme électeur résidant à l'étranger, tout citoyen algérien

remplissant les conditions légales d'inscription sur la liste électorale et immatriculé auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire de son lieu de résidence. Les citoyens algériens résidant à l'étranger sont inscrits sur la liste électorale ouverte auprès de la représentation diplomatique ou consulaire de leur lieu de résidence. La carte d'électeur, établie par l'ANIE, est remise au siège de la représentation diplomatique ou consulaire, à tout électeur inscrit sur la liste électorale. Le cas échéant, elle est adressée au domicile de son titulaire par voie postale.

S.I

## Bedoui souligne l'impératif d'installer la Délégation nationale de la sécurité routière

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a mis en avant, la nécessaire installation de la Délégation nationale de la sécurité routière et du Conseil consultatif intersectoriel dans "les plus brefs délais", tout en veillant à associer les compétences nationales, les chercheurs et les spécialistes du domaine, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Lors d'une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen et au débat du projet de décret exécutif fixant la nature, les missions,

l'organisation et le fonctionnement de la Délégation nationale de la sécurité routière, présenté par le ministre de l'Intérieur, le Premier ministre a mis en avant "le grand intérêt" accordé au projet de création de cette Délégation qui "permettra inévitablement de hisser le système national de prévention des accidents de la route et de la sécurité routière au rang des standards mondiaux en la matière, et d'alléger sensiblement les effets des accidents, d'autant que notre pays est malheureusement de-

venu parmi les premiers pays en termes d'accidents de la route et de dégâts enregistrés d'après les classements internationaux". La création de cette Délégation "constitue un acquis important, étant le fruit d'un travail de plusieurs années et l'aboutissement d'un partenariat fructueux avec des pays développés ayant une expérience pionnière dans ce domaine, un partenariat qui a pris en compte les spécificités de notre pays", a ajouté M. Bedoui. Le Premier ministre a souligné, dans le même cadre, que ce mé-

canisme "se renforcera par l'installation du Conseil consultatif intersectoriel qui constituera une force de proposition par l'association de l'ensemble des concernés par la sécurité routière, parmi les chercheurs, spécialistes et acteurs de la société civile", affirmant que la réussite de cette stratégie requiert une dynamique et un élan au sein de la société avec la participation de tout un chacun, notamment à travers le renforcement de l'éducation routière et les opérations de sensibilisation. M. Bedoui a

mis en avant également "l'impératif d'accélérer le parachèvement de la numérisation des documents et procédures administratives, notamment l'activation de la carte d'identité biométrique et le permis à points, car étant des conditions sine qua non pour appuyer la concrétisation de la stratégie nationale en matière de prévention routière et pallier aux différents déséquilibres enregistrés".

k.a

## ANIE

## La révision périodiques des listes électorales fixées du 12 au 17 octobre

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, avant-hier dans un communiqué, l'ouverture de la "révision périodique" des listes électorales durant la période al-

lant du 12 au 17 octobre courant, et ce en "réponse à une revendication insistante" exprimée par les jeunes citoyens pour pouvoir exercer leur droit constitutionnel. "Conformément à la loi organique 19-07 du 14 septembre

2019 relative à l'ANIE, la loi organique 16-10 du 25 août 2016 portant régime électoral, modifié et complété, notamment ses articles 14 et 15, l'ANIE annonce l'ouverture de la révision périodique des listes électorales sous la

supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections, et ce durant la période allant du 12 au 17 octobre 2019", lit-on dans le communiqué. Cette décision intervient en réponse à une "revendication insistante expri-

mée par les jeunes citoyens à l'effet de s'inscrire sur les listes électorales et exercer leur droit constitutionnel", a indiqué l'Autorité.

s.k

Présidentielle  
139 postulants retirent les formulaires de souscription

Cent-trente-neuf (139) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à jeudi dernier, au retrait des formulaires de souscription des signatures, a indiqué le chargé de communication auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Ali Draâ. Intervenant lors d'une conférence de presse, M. Draâ a indiqué que "139 postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, dont cinq (5) femmes réunissant les conditions exigées, à savoir la nationalité algérienne, le diplôme universitaire et l'âge légal de 40 ans ont procédé, jusqu'à jeudi, au retrait des formulaires de souscription".

"L'intéressé doit se présenter auprès des services de l'état civil, des notaires ou des huissiers de justice pour la cer-

tification des formulaires de souscription", a-t-il dit. M. Draâ a fait savoir qu'"un groupe de juristes étudie l'éventualité d'une prolongation de la période de révision des listes électorales", précisant que l'autorité se prononcera à ce sujet, jeudi, par un communiqué officiel. Par ailleurs, M. Draâ a indiqué que l'Autorité n'a été saisie par aucun des postulants à la candidature à l'effet de prendre un rendez-vous pour le dépôt des dossiers.

"La répartition des créneaux horaires de passage des candidats dans les médias publics sera fixée en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV)", a ajouté M. draâ, faisant état d'une réflexion concernant le passage des candidats sur les chaînes de télévision privées dans le cadre de la campagne électorale.

s.i

Hassan Rabehi  
Le nombre des postulants à la Présidentielle une marque de confiance

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi a déclaré, avant-hier à Alger, que le grand nombre des postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain était une marque de confiance en ce scrutin en tant que "seule et unique issue certaine" pour la situation qui prévaut dans le pays. Dans une déclaration à la presse en marge du lancement du premier guide de terminologie technique en matière de l'Environnement et des énergies renouvelables en langues arabe et amazighe et française, M. Rabehi a indiqué que le grand nombre des postulants à la présidentielle du 12 décembre prochain ayant procédé au retrait des formulaires de souscription de signatures confirme que le peuple algérien est confiant que les élections sont "la seule et unique issue certaine" pour la situation qui prévaut dans le pays. "Les élections sont l'unique issue pour ins-

taurer la stabilité et la quiétude dans le pays", a-t-il soutenu. Par ailleurs, le Porte-parole du gouvernement a affirmé que tout ce qui a trait l'aspect organisationnel de la présidentielle et collecte des résultats relève de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui jouit "des pleines prérogatives et de l'autonomie". A une question sur l'organisation des médias durant la campagne électorale, M. Rabehi a précisé que "toutes les mesures juridiques et administratives ainsi que toutes les dispositifs y afférents, tant médiatique, qu'administratif et procédural relèvent de l'ANIE". "Cela ne veut pas dire que le ministère de la Communication ne fera pas son travail mais sa mission sera définie par l'ANIE", a-t-il dit, ajoutant "vu l'importance de la Présidentielle (...) nous ne pouvons, en tant que responsables et citoyens, que suivre de près le déroulement de cette présidentielle".

b.m

## Campagne de reboisement 2019-2020 Un programme de plus de 300.000 arbustes

Le Directeur des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Nouredine Baaziz a fait état, de la mise en place d'un programme de reboisement de plus de 300.000 arbustes en prévision de la campagne 2019-2020. Dans une déclaration, M. Baaziz a fait savoir que le reboisement de plus de 300.000 arbustes de différentes espèces (forestiers, décoratifs et fruitiers) avait été programmé à partir du 25 octobre en cours au 21 mars prochain, au niveau de plusieurs sites forestiers et dans les zones urbaines et semi-urbaines de la capitale (cités, espaces verts et tout au long des axes d'autoroutes), en sus d'autres opérations de reboisement au cours des journées nationales et internationales de l'environnement en vue d'inculquer la culture de protection de l'environnement. Cette

opération de reboisement concerne la plantation de plus de 43.000 arbustes dans le cadre du programme de sensibilisation "Mon environnement 4", en présence d'élèves des établissements scolaires, et de plus de 100.000 arbustes au titre des campagnes de sensibilisation des associations activant dans le domaine de l'environnement et des Scouts musulmans algériens (SMA), outre la plantation de plus de 140.000 autres rentrant dans le cadre des opérations de réhabilitation et de décoration de la périphérie des axes d'autoroutes. L'opération comprend également la plantation de plus de 130.000 arbustes fruitiers (de citrus et d'oliviers) au niveau des parcs agricoles qui se veulent un espace-type réunissant la fonction récréative et agricole des espaces verts qui séparent les agglomérations urbaines, selon le res-

pensible. M. Baaziz a ajouté en outre que le programme serait mis en œuvre en coopération avec des associations et établissements publics, à l'instar de l'Agence nationale des déchets et des deux établissements "Netcom" et "Extranet", ainsi que l'Institut national de recherche forestière (INRF), la Direction de l'Environnement de wilaya et l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire). Des ateliers en matière de recyclage des déchets et de tri sélectif ainsi que d'autres sur le dessin seront organisés en marge de cette opération, afin d'inculquer les valeurs de protection et d'hygiène de l'environnement chez les enfants, dans l'objectif de préserver la richesse forestière contre les incendies et la propagation des maladies parasitaires.

S.A

## À travers sept wilayas du pays Le programme "Forsa" a permis la formation de 160 jeunes déscolarisés

La première année de la mise en œuvre du programme "Forsa, école de la deuxième chance" a permis la formation de 160 jeunes déscolarisés à travers sept wilayas du pays, a-t-on appris à Oran de l'association socioculturelle "Santé Sidi El-Houari" (SDH). "Depuis son lancement il y a une année, "Forsa" a bénéficié à 160 jeunes déscolarisés qui ont suivi une formation à l'effet de faciliter leur insertion professionnelle, notamment dans les métiers traditionnels du patrimoine et de la construction", a précisé Assia Brahimi, vice-présidente de "SDH". Un effectif de 180 autres jeunes sera formé prochainement au titre de ce même programme, conformément aux objectifs initialement fixés qui comportent également le volet de la sensibilisation du public concerné à l'importance de l'apprentissage professionnel, a-t-on souligné. "SDH" est connue pour abriter une des plus anciennes écoles-chantiers du pays, implantée au quartier populaire "Sidi El-Houari" qui concentre à lui seul la



majorité des sites et monuments historiques d'Oran. Cette association a été chargée de la formation des cadres du mouvement associatif appelés à dupliquer son expérience dans six autres wilayas du pays qui ont vu la création de structures d'apprentissage similaires. Ainsi, de nouvelles écoles-chantiers ont vu le jour à Aïn Témouchent, Nedroma

(Tlemcen), Timimoun, Boussemghoun (El-Bayadh), Ouargla, et Aurir (Tizi-Ouzou). "Forsa" est porté par "SDH" à la faveur du programme national "Adequation-formation-emploi-qualification" (AFEQ) élaboré au titre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, rappelle-t-on.

K.A

## Prévention contre le suicide Nécessité d'un Registre national des cas

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a plaidé, jeudi à Alger, pour l'établissement d'un Registre national permettant de recenser les cas de suicide dans le pays ainsi que de prévenir le phénomène. "Nous ne disposons pas de statistiques sur le phénomène du suicide en Algérie. Ce pourquoi, il est temps d'établir un Registre national permettant de recenser l'ensemble des cas et d'en identifier les causes, afin de permettre aux spécialistes de travailler sur le volet de la prévention", a déploré le ministre, lors d'une rencontre de célébration de la Journée mondiale de la santé mentale, placée cette année sous la thématique de la prévention du suicide. Tout en précisant que cette question est inscrite dans le Plan national dédié à la santé mentale, élaboré en 2017, le ministre a souligné que celui-ci est axé sur six (06) aspects, dont ceux relatifs à "la protection des droits" des malades atteints de troubles mentaux, au développement des offres de soins ainsi qu'à la formation des compétences pour la prise en charge de la maladie mentale. Ceci, a-t-il détaillé, s'est traduit par la réalisation, ces dernières années, de nombreuses infrastructures destinées à la santé mentale, dont 30 établissements hospitaliers spécialisés, 149 centres intermédiaires, 42 centres de désintoxication ainsi que plu-

sieurs unités spécialisées au sein des CHU et autres établissements publics. M. Miraoui a également rappelé les objectifs dudit Plan, consistant, entre autres, en la mise en place d'un réseau national pour la prise en charge de la santé mentale, la consolidation de la prévention des fléaux sociaux notamment en milieu scolaire, le renforcement des actions de proximité ainsi que la réhabilitation de la formation paramédicale. Dans un message de circonstance, la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, Mme Matshidiso Moeti, a fait savoir que "toutes les 40 secondes, une personne met fin à ses jours dans le monde", déplorant qu'en Afrique, les données inhérentes à ce phénomène soit "rares", en même temps que "la stigmatisation" qui y est entretenue par rapport à cette question.



## Transplantation hépatique en pédiatrie Un plan national dans les deux années à venir

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a fait état, à Alger, de l'élaboration en cours d'un plan national pour la transplantation hépatique en pédiatrie devant être mis en place dans les deux années à venir. Supervisant en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, les travaux d'une rencontre sur la transplantation hépatique en pédiatrie, le ministre a annoncé l'élaboration en cours d'un plan national de la transplantation hépatique pédiatrique devant être mis en place les deux prochaines années en coordination avec le ministère de la Santé. Mettant l'accent sur l'importance du renforcement et du développement du partenariat entre la sécurité sociale et l'Agence nationale des greffes et son officialisation à travers la signature d'une convention cadre dans le but de concrétiser le projet de ce plan", M. Haddam a rappelé que ce genre d'opérations à l'étranger coûtait en moyenne 140.000 euros pour une hospitalisation allant de 6 à 9 mois. La mise en place de ce plan, poursuit le ministre, a pour objectifs "la maîtrise des processus du traitement, la prise en charge efficace des malades en Algérie, la baisse des transferts à l'étranger et l'orientation des ressources financières vers les performances à valeur ajoutée en faveur des affiliés des assurés sociaux. Et

d'ajouter qu'il s'agit de renforcer le processus de transfert de la technologie médicale en Algérie à travers l'établissement de conventions avec des structures de santé étrangères", mettant en exergue "les compétences nationales dans le domaine médical et administratif". Les dépenses du système national de sécurité sociale dans le domaine de la santé "connaissent une hausse", d'où le recours à la mise en place d'"une stratégie bien ficelée" visant "la rationalisation des dépenses sans toucher aux droits du citoyen à savoir l'accès au soin", a-t-il poursuivi, ajoutant que "le nombre global des patients transférés à l'étrangers a baissé à 90% ces dix (10) dernières années.

-B.M



## Environnement - énergies renouvelables Guide technique en langues arabe, amazighe et française

Le premier guide de terminologie technique en matière de l'Environnement et des Energies renouvelables a été lancé, avant-hier à Alger, en trois langues: Arabe, Amazighe et Français et contenant plus de 4.000 termes scientifiques. La cérémonie de lancement officiel du guide s'est déroulée au Palais de la culture, Moufidi Zakaria, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati et de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Hassan Rabehi, ainsi que du président du Haut Conseil de la langue Arabe (HCLA), Salah Belaid et du Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad. Le guide a été développé dans le cadre d'un accord de partenariat signé le 09 août 2017 entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, le HCLA et le HCA. S'exprimant à cette occasion, Mme Zerouati a affirmé que cet ouvrage de 300 pages contenait plus de 4.000 termes scientifiques en rapport avec l'environnement et les énergies renouvelables, ajoutant qu'il constituait une première initiative visant à renforcer le bon usage des terminologies adoptées par le secteur de l'environnement en Algérie. Dans le même ordre d'idées, la ministre a estimé que cette initiative, marquant une étape notable dans le renforcement de l'utilisation de la langue arabe et amazighe en matière d'environnement, traduisait la volonté du gouvernement à promouvoir les deux langues nationales, et ce conformément aux dispositions de la Constitution. Pour permettre l'utilisation de ce guide, ajoute-t-elle, des copies numériques seront fournies et distribuées sur toutes les institutions de l'Etat, des directions et des maisons de l'environnement au niveau des wilayas. De son côté, M. Rabehi a indiqué que ce guide de terminologie technique sera une référence fondamentale pour la préservation de l'environnement et le renforcement des deux langues officielles en Algérie.

k.a

# Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ  
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

**Le Monde**  
De l'administration

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

**PLF 2020  
Zerouati :  
le rehaussement de  
la taxe de  
pollution pour  
un environnement  
salubre et sûr**



**L**a ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a indiqué à Alger la proposition de rehaussement de la taxe de pollution prévue dans le projet de loi de Finances (PLF) 2020 permettra de préserver l'environnement et de garantir aux citoyens leur droit à un environnement salubre et sûr. "La taxe de pollution proposée dans le projet de loi de Finances (PLF) 2020 a été rehaussée de 13.000 dinars à 26.000 dinars", a précisé Mme Zerouati dans une déclaration en marge du lancement du premier guide de terminologie technique du secteur de l'Environnement et des Energies renouvelables, en versions arabe, française et amazighe. "Les entreprises économiques, les usines et les unités de production qui n'éliminent pas régulièrement leurs déchets stockés auront à payer le double de ce qu'elles avaient l'habitude de payer pour leur élimination". Selon la ministre, le rehaussement du montant de cette taxe favorisera une prise de conscience chez les entreprises, en particulier celles qui produisent de grandes quantités de déchets et de gaz polluants, en les incitant à prendre les mesures et les dispositions nécessaires pour leur réduction. Le relèvement de cette taxe vise à sensibiliser tous les intervenants dans le secteur (entreprises, particuliers et société civile) pour les amener à œuvrer pour la préservation de l'environnement et la valorisation de leurs activités. Au sujet des véhicules à taux élevés d'émission de gaz polluants, la ministre du secteur a fait savoir qu'elles seront soumises à des mesures juridiques en matière de maintenance. Concernant le rôle de son département au sein du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, dont le projet de décret exécutif portant création a été approuvé récemment par le gouvernement, la ministre a précisé que ce Commissariat vient pour coordonner les efforts entre tous les secteurs concernés par ce domaine, à savoir le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, le ministère de l'Energie, celui des Ressources en eaux et d'autres départements ministériels.

k.s

**La Banque mondiale  
La croissance de l'économie algérienne atteindra 1,9% en 2020**

**L**a Banque mondiale (BM) prévoit une croissance de l'économie algérienne de 1,9 % durant l'année 2020, en hausse de 0,2 point par rapport à ses dernières prévisions, tout en relevant une croissance du PIB national de 1,5 % en 2018. Dans son dernier rapport de suivi de la situation économique en Algérie (octobre 2019), la BM relève une croissance du PIB (Produit intérieur brut) algérien de 1,5 % en 2018, contre 1,4 % en 2017. Cette croissance s'est maintenue à 1,5 % au premier trimestre de 2019, selon la même source une stagnation due notamment à la croissance "lente" du secteur des hydrocarbures, conjuguée à la contraction de l'activité économique, ce qui a limité l'évolution de la croissance dans les secteurs hors hydrocarbures. "La croissance du secteur

des hydrocarbures a été lente, l'activité économique s'étant contractée de 6,5 % et 7,7 % en 2018 et au premier trimestre de 2019, respectivement, contrecarrant en partie les effets de la légère augmentation de la croissance hors hydrocarbures de 3,4 % et 3,9 % en 2018 et au premier trimestre de 2019, respectivement", a noté la BM. Toutefois, les investissements ont augmenté de 4,9 % au premier trimestre de 2019, selon le rapport qui souligne une "progression remarquable" par rapport aux 0,2 % du premier trimestre de 2018. Cette évolution enregistrée au premier trimestre 2019, a été tirée par les investissements publics dans les secteurs de la construction, des travaux publics et de l'hydraulique, du fait de l'expansion des programmes de logements sociaux, explique



la BM. Sur le plan sectoriel, les secteurs des services commerciaux, de l'industrie, de la construction et des travaux publics, et de l'agriculture continuent de stimuler la croissance hors hydrocarbures avec respectivement 5,6 %, 4,6 %, 3 % et 2,7 % au premier trimestre 2019. L'institution de Bretton Woods a, par ailleurs, estimé que l'arrestation de chefs d'en-

treprises pour leur implication dans des affaires de corruption, avait "perturbé" l'économie de l'Algérie. Quant au déficit du compte courant, il devrait se creuser pour atteindre 8,1 % du PIB, principalement en raison d'un déficit commercial nettement plus important, d'après les prévisions de l'institution.

S.J

**Valorisation des déchets  
Une activité naissante, mais porteuse et prometteuse pour les jeunes investisseurs**

**L**e secteur de la récupération des déchets et leur recyclage, peu exploité en Algérie mais très porteur et prometteur, doit être vulgarisé et encouragé davantage pour drainer plus de jeunes investisseurs, ont estimé à Alger, des représentants d'institutions et opérateurs activant dans ce domaine. Au Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "Revade 2019", les intervenants étaient unanimes sur la nécessité "de sensibiliser la population en général et les jeunes

investisseurs algériens en particulier sur l'intérêt et la richesse que pourrait engendrer le secteur de la récupération des déchets et leur recyclage", ajoutant que l'impact de l'instauration d'une économie circulaire à travers ces activités sera à la fois environnemental et économique. Dans ce sens, la responsable de la communication de l'Agence nationale des déchets, Mme Sarah Tazzerout, a indiqué que le taux de récupération et de recyclage des déchets en Algérie ne dépasse pas les 10 % actuelle-

ment, soulignant que cela est dû "à l'absence de sensibilisation et d'informations sur ce secteur constatée auparavant". A cet effet, la responsable a expliqué que depuis quelques années, et grâce à la stratégie tracée et les objectifs fixés par les pouvoirs publics, "un grand travail a été fait" en direction du citoyen pour la séparation et le tri des déchets ménagers, et aussi au profit des porteurs de projets et les jeunes en matière d'encouragement de l'investissement, "afin qu'il y ait une prise de

conscience sur l'importance, les avantages et les gains que pourraient engendrer ces activités". Dans ce sens, Mme Tazzerout a estimé que "les résultats des efforts commencent à se sentir sur le terrain", à travers notamment le nombre d'entreprises qui activent dans le secteur de la récupération et la valorisation des déchets qui se multiplient et les jeunes porteurs de projets qui s'intéressent davantage à cette activité naissante en Algérie.

B.M

**Mobiliser les ressources financières et assurer la disponibilité des assiettes foncières**

**L**e Premier ministre, Nouredine Bedoui, a affirmé à Alger que le Gouvernement veillait à "mobiliser les ressources financières nécessaires au parachèvement de la réalisation des programmes de logements, toutes formules confondues", et à "assurer la disponibilité des assiettes foncières requises", indique un communiqué des services du Premier ministre. Présidant une réunion interministérielle, à laquelle ont pris part les ministres de l'Intérieur, des Finances, de l'Agriculture,

de l'Habitat et de l'Education nationale, les walis d'Alger, de Boumerdes et de Tipasa, et le Directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), le Premier ministre a affirmé que "le Gouvernement poursuivra sa politique visant à accompagner et à prendre en charge les besoins de toutes les franges de la société, y compris en réunissant toutes les conditions permettant à chaque citoyen éligible d'obtenir un logement décent, notamment les sous-

cripteurs au titre de différentes formules de logement, AADL en tête, en mobilisant les ressources financières nécessaires au parachèvement de la réalisation de ces programmes et en aplanissant toutes les difficultés relevées telles que la disponibilité des assiettes foncières". Après avoir écouté les exposés détaillés des ministres et walis concernés dans ce cadre, M. Bedoui a salué le travail de "la commission intersectorielle ad hoc chargée d'identifier les assiettes foncières devant abriter les logements

AADL", qui a permis une prise en charge totale de cette problématique concernant le programme de la wilaya d'Alger, précise le communiqué. Les exposés présentés par les ministres et walis concernés ont fait ressortir l'importance du programme de logements AADL 1 et 2 lancé par l'Etat pour la réalisation de 560.000 unités, dont 195.836 dans la wilaya d'Alger, parmi lesquelles 71.434 unités ont été réalisées et 80.079 autres sont en cours de parachèvement.

S.J

**P-dg de Sonelgaz  
L'Algérie s'attèle à investir davantage dans les énergies renouvelables**

**L**'Algérie s'attèle à investir davantage dans les énergies renouvelables pour mieux préparer sa transition énergétique et s'affranchir progressivement, à moyen et long terme, des hydrocarbures, a indiqué à Cape Town (Afrique du Sud) le P-dg de Sonelgaz, Chaher Boulakhras. M.Boulakhras qui est également président du Comité Algérien de l'Energie, s'exprimait lors d'une session dédiée à la croissance énergétique en Afrique, animée à l'occasion des travaux de la Conférence

Africaine sur le pétrole et l'énergie à laquelle il a pris part à Cape Town, a précisé la Société nationale de l'électricité et de gaz dans un communiqué. Dans son allocution introductive, le P-dg de Sonelgaz a également donné un aperçu sur les défis relevés par l'Algérie et qui lui ont permis d'atteindre un taux d'électrification de 99% et un taux de pénétration en gaz naturel de près de 62%, ce qui place le pays, a-t-il dit, "au rang des meilleures performances en matière d'accès à l'énergie dans le monde". Selon lui, au

vu de l'importance du gisement solaire de l'Algérie, de sa grande superficie, la transition énergétique nationale retenue est axée sur le développement des EnR autour de deux composantes: l'une énergétique et l'autre industrielle. Elle s'appuie également, a-t-il poursuivi, sur l'efficacité énergétique à travers notamment "l'hybridation" des centrales diesel des réseaux isolés du Sud du pays, avec le recours à l'énergie solaire et à l'éolien, ce qui permettra de réduire la consommation de fuel dans les

centrales et des carburants utilisés pour son transport. Plus de 50MwC en renouvelables sont actuellement en cours de réalisation par Sonelgaz pour hybrider les centrales électriques fonctionnant au fuel. Sur le plan régional, le P-dg a relevé les grands projets d'interconnexions électriques avec les pays du Maghreb mais aussi l'ambition de Sonelgaz d'examiner et de profiter de toutes les opportunités nouvelles d'investissement et d'affaires en Afrique.

K.A

## Ghardaïa

## Reprise des travaux de réhabilitation de la digue "Ahbas" à El-Atteuf

Les travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'art ancestral à El-Atteuf, la digue Ahbas, fragilisée par les inondations d'octobre 2008, ont repris après une interruption pour des raisons techniques, a-t-on appris auprès de la direction des Ressources en eau de la wilaya de Ghardaïa. Confié en 2016 à l'entreprise publique Hydro Technique, le projet de réhabilitation, qui devait être réalisé en 15 mois pour un montant de 480 millions DA, a connu un retard "considérable", suite à des problèmes techniques survenus sur le terrain, a indiqué le directeur du secteur, Habib Boulenouar. La reprise des travaux traduit l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics à la préservation du

patrimoine ancestral "matériel et immatériel" de la région de Ghardaïa, classé "patrimoine sauvegardé". Construit en 1263 à quatre (4) km en aval de la localité d'El-Atteuf, cet ouvrage d'art hydraulique atypique, classé tant sur le plan architectural et historique comme patrimoine matériel, sa réhabilitation est dictée par son importance pour l'alimentation et la recharge cyclique de la nappe phréatique de la région, a expliqué l'ingénieur et chef de service à la direction de l'Hydraulique, Touhami Benahmed. L'étude de réhabilitation de l'ouvrage hydraulique ancestral classé patrimoine matériel historique, d'une longueur de 800 mètres, d'une largeur de 7,5 m en crête et d'une hauteur de 10 m, a

été confiée à un bureau d'étude spécialisé Suisse, a-t-on signalé. L'étude de réhabilitation qui a été achevée et approuvée, a été conceptualisée conformément aux chartes de Venise, Boulogne et Florence portant sur la conservation et la restauration des monuments et sites historiques et culturels, a fait savoir M. Benahmed. Elle s'articule sur la conservation de la valeur patrimoniale initiale de l'ouvrage, en permettant de distinguer les parties originales des parties remplacées afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire de ce patrimoine hydraulique ancestral, a-t-il souligné. Les travaux consistent à colmater la brèche centrale de la digue qui a cédé sous l'effet d'un débit de pic



supérieur à 1000 m<sup>3</sup>/s, enregistré durant la crue qu'a connue la région de Ghardaïa en octobre 2008 ainsi que la restauration et le renforcement du déversoir et de la

rive droite de l'oued à la hauteur de la digue, a précisé le même responsable de la direction des ressources en eau.

Avant la fin de l'année en cours

### Tébessa : les communes seront alimentées par le barrage Ouldjet Mellegue

Les communes du nord de la wilaya Tébéssa seront alimentées en eau potable à partir du barrage Ouldjet Mellegue de la commune d'El Ouenza "avant la fin de l'année en cours", a affirmé le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam. Une population de 139.000 âmes habitant les communes d'El Ouenza, Laouinet, Boukhedra, Bir El-Dheheb, Morsot et Meridj sera ainsi approvisionnée par le barrage d'Ouldjet Mellegue "avant fin 2019", a assuré M. Hamam. Selon les explications fournies au ministre, le barrage qui emmagasine actuellement 136 millions m<sup>3</sup>, soit 85 % de sa capacité totale estimée à 156 millions m<sup>3</sup>, permettra de résorber "le grand déficit" en approvisionnement en eau de ces localités qui a été quelque peu réduit à la faveur du transfert de 30.000 m<sup>3</sup>/jour du barrage Ain Eddalia de Souk Ahras. Les travaux de réalisation des canalisations de transfert sur 18 km des eaux du barrage Ouldjet Mellegue affichent un taux d'avancement de 80 % et seront terminés "dans les proches délais, avant l'installation de la station de traitement et des deux stations de pompage", ont précisé les responsables du projet. Dans la localité de Boumerzak, dans la commune d'El Ouenza qui accueille la station de traitement, le ministre a annoncé la mobilisation de 100 millions DA pour l'installation, dans un délai de quatre mois, d'une nouvelle station de traitement d'une capacité de 30 litres/seconde. Ali Hamam a exhorté les responsables locaux à accélérer les procédures administratives et légales pour renforcer l'approvisionnement des habitants de la commune d'El Ouenza à partir de Boumerzak. Le ministre a exprimé son mécontentement quant au rythme jugé lent des travaux de rénovation de l'ancienne station de traitement des eaux qui constituera une station secondaire en cas de panne capable de traiter 30 litres/seconde. Le ministre a lancé les travaux d'un château d'eau de 5.000 M<sup>3</sup> dans la commune de Boulhaf Eddir et inspecter la station de traitement des eaux du barrage de Safsaf El Ousra.

legue

### Ressource piscicole Plusieurs infractions liées à la pêche à Chlef

De nombreuses infractions liées à la pêche anarchique et d'atteintes à la ressource piscicole ont été enregistrées, par la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Chlef, au titre de la présente campagne de pêche à la sardine, a-t-on appris auprès des services de cette direction. "Nous avons recensé 14 procès verbaux relatifs à la pêche anarchique et à l'atteinte contre la ressource piscicole, dont particulièrement la sardine dont la taille ne dépasse pas les 4 cm", a indiqué le directeur local du secteur de la pêche, Abderahmane Abed. Affirmant que la "loi est claire à ce sujet", il a assuré que les services compétents de sa direction procèdent toujours à une "saisie (sur la base d'un arrêté de la wilaya) de toutes les quantités de sardines de cette taille, considérées comme nocives pour la santé du citoyen, tout en constituant une menace pour la pérennité de la ressource piscicole", a-t-il in-

formé. "Nombre de pêcheurs irresponsables font des prises de sardines de pas plus de 4cm de long et la mettent sur les marchés", a-t-il déploré, par ailleurs, considérant ce fait "destructif pour la ressource halieutique, outre son caractère non réglementaire", car la sardine est "empêchée d'atteindre sa maturité, tout en entravant son cycle de reproduction". Selon M. Abed, cette action de contrôle est inscrite au titre des "efforts de protection de la ressource piscicole, la sardine notamment, dont les opérations de ponte ont été retardées cette année jusqu'à septembre (contre mars ou avril habituellement)", imputant, cette "mutation biologique" comme qualifiée, par lui, "aux changements climatiques et aux intempéries enregistrées dans la région", a-t-il indiqué. "La pêche est généralement autorisée une vingtaine de jours après la ponte des œufs, quand le poisson atteint sa taille commerciale, fixée à plus de 10 cm", a-t-il, en



outre, fait savoir, recommandant aux professionnels du secteur de pêcher d'autres types de poissons disponibles, ces jours, comme le maquereau, considéré comme un prédateur de la sardine. Toujours au titre des mesures prises pour mettre fin à ces pratiques irresponsables de cer-

tains pêcheurs, qui vont jusqu'à "faire de la contrebande de sardine à travers les plages", selon le même responsable, "il a été décidé l'interdiction d'importer, vendre et utiliser des filets dont les mailles sont inférieures à 9 mm", a-t-il déclaré.

B.M

### Risque d'inondations à Tizi-Ouzou Des projets structurants construits sur des lits d'Oueds

Une superficie arable de pas moins de 35.000 ha a été réservée à la production des céréales dans la wilaya de Skikda au cours de la nouvelle campagne labours-semelles (2019-2020) lancée début octobre dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris d'un cadre de la direction des services agricoles (DSA). La campagne labours-semelles qui vise à labourer 35.000 hectares de blé dur, de blé tendre et d'orge, a coïncidé avec des précipitations "importantes" depuis le début du mois de septembre dernier, a précisé le chargé de l'information et de la communication à la DSA, Rabah Mesikh Plus de 50.000 quintaux de semences et d'engrais ont été réservés aux céréaliculteurs de la wilaya par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a ajouté le même responsable, soulignant que les services locaux du secteur prévoient la réalisation durant cette saison une récolte céréalière de 800.000 quintaux, toutes varié-



tés confondues. La campagne labours-semelles en cours se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre prochain, a indiqué le représentant de la DSA, rappelant que pas moins de 48.300 quintaux de ce produit agricole a été collecté par la CCLS, au titre de la récente campagne moissons-battages. Des quantités importantes de semences et d'engrais azotés et phosphatés ont été offertes par la CCLS afin de répondre aux besoins des agriculteurs dont

environ 100.000 quintaux de semences, a indiqué, de son côté, le directeur de cette institution Houcine Boufenche, faisant savoir que les besoins de la wilaya en matière de semences s'élèvent à 51.000 quintaux et le surplus sera distribué au reste des wilayas du pays qui enregistrent un déficit dans ce domaine. La Coopérative des céréales et des légumes secs de la wilaya a mis également à la disposition des agriculteurs adhérents à cette filière six (6)

tracteurs pour le labour et 30 autres appareils destinés aux actions d'ensemencement, a indiqué son directeur. Pour sa part, le directeur régional de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), Mohamed Iberbisane, a, par ailleurs, précisé qu'un total de 201 demandes relatives à l'acquisition de crédits R'fig d'un coût global de 87, 549 millions DA, a été recensé.

S.J

## Risque des inondations La protection civile lance une campagne nationale de sensibilisation



Une campagne nationale de sensibilisation et de prévention sur les dangers des inondations et les pluies saisonnières a été lancée, hier, depuis la wilaya de Batna, indique un communiqué de presse de la DGPC qui explique de cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'application du programme de prévention et de sensibilisation sur les différents risques et vise à « réduire » les risques et à « minimiser » les dégâts enregistrés et les pertes en vies humaines. A ce sujet, un riche programme diversifié a été élaboré en collaboration avec tous les acteurs des secteurs intervenants sur le terrain, en mettant en application les activités programmées et en veillant à la « large » diffusion de toutes les consignes de sécurité afin d'inclure aux citoyens une « culture » de prévention contre

ces dangers, et aussi le « bon » comportement à adopter afin de « préserver » leurs vies et les dommages qui peuvent être générés. « Ce programme de sensibilisation comprend des caravanes de prévention et de sensibilisation de proximité qui seront organisées à travers les endroits et les régions connus par ce type de risques, en particuliers les endroits isolés et ruraux. Aussi, des portes ouvertes à travers des expositions au niveau des espaces publics comme les mosquées, des lieux de culte qui attirent un nombre considérable de citoyens pour faire passer le message préventif », ajoute la même source qui évoque la nécessité d'exploiter tous les moyens des réseaux sociaux et de faire participer les différents médias par l'animation des conférences et d'émissions de

sensibilisation au niveau des radios nationale et locales, ainsi que les stations régionales de la télévision nationale sur les risques liés aux inondations en ce focalisant sur le rôle de la prévention et de la sensibilisation comme dispositions nécessaires. Pour l'application de la convention signée entre les ministères de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et de l'Education concernant la prévention sur les risques majeurs aux milieux scolaires, un programme particuliers est mis en place en collaboration avec les directions de l'éducation des wilayas, à travers la présentation des cours pédagogique sur le risque inondation au profit des enseignants et des élèves des trois cycles scolaire. Ces derniers contiennent des conseils sur le

comportement « adéquat » en cas d'intempéries, comme par exemple suivre les bulletins météorologiques spéciaux (BMS), enlever les restes des matériaux de construction, ne jamais laisser sur les bordures de la rue ou encore préparer une trousse de secours, une radio et des piles. « Il est conseillé également de ne jamais s'aventurer de traverser les torrents ou de nager dans les crues, d'éviter de traverser les crues quand on se retrouve à bord de nos véhicules, de se mettre éloigné des oueds et de leurs bordures, de surveillez les enfants et de leur apprendre à ne pas fréquenter ces lieux ou de nager dans les retenues collinaires et les barrages », recommande la Direction générale de la protection civile. La DGPC appelle par ailleurs les citoyens à ne pas prendre les tré-

mies et les tunnels comme abris, de ne pas être sur les ponts durant la crue en privilégiant à ce propos les hauteurs qui sont les endroits « les plus sûrs » et invite les parents à accompagner leurs enfants, notamment ceux de bas âge et à choisir l'itinéraire « le plus sûr » également pour les déplacements. « Portez une attention particulière aux fils et poteaux électriques, ainsi que les arbres, le risque d'être déracinés par les vents violents est élevé. En cas d'infiltration d'eau dans vos maisons, coupez le courant électrique et contactez la protection civile sur les numéros verts 1021 et 14, en prenant le soin de préciser la nature du sinistre et le lieu exacte », conclut la protection civile.

Abdellah M.



## Le fonctionnement du télétravail

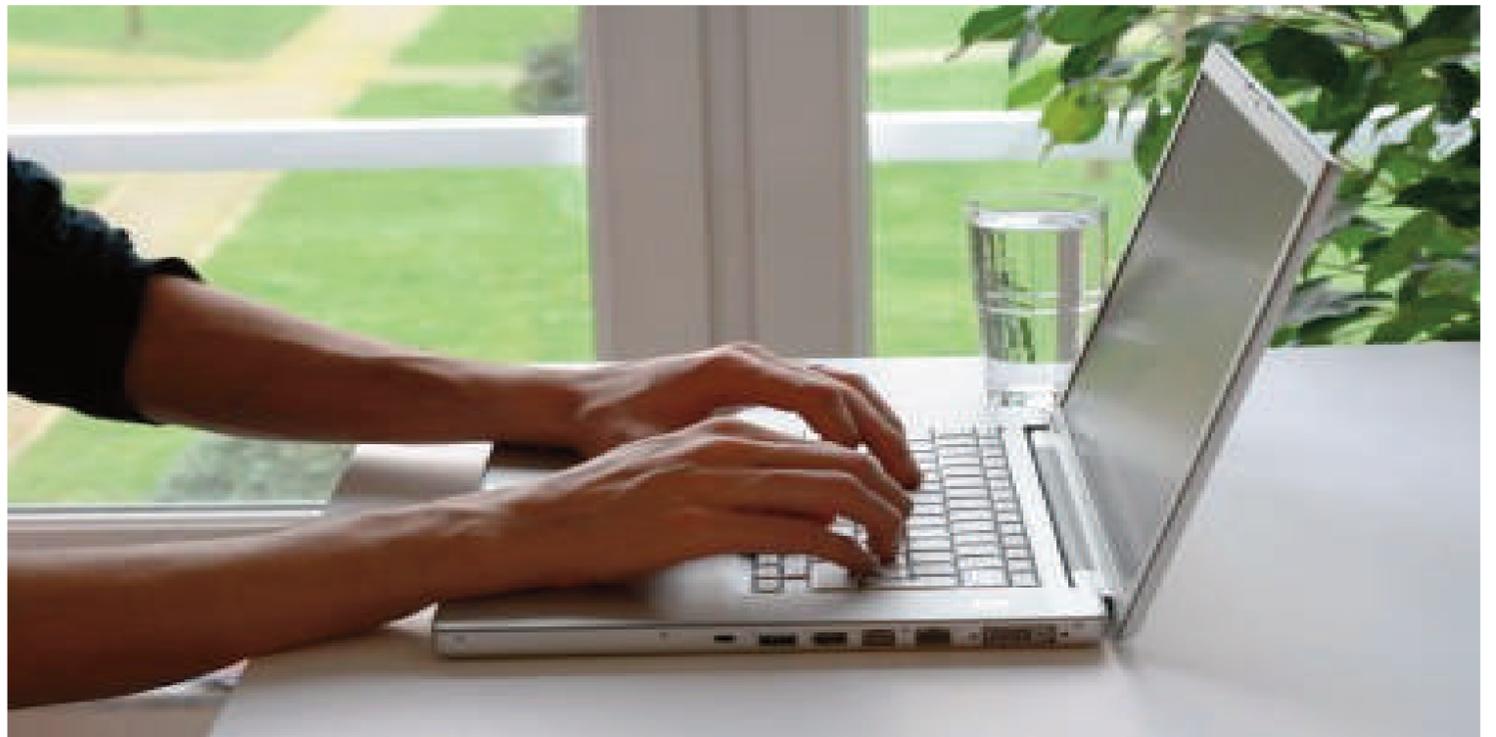
**L**e télétravail est une organisation de travail qui est actuellement en pleine expansion. Il est défini par le code du travail comme une organisation du travail dans laquelle un travail est effectué hors des locaux de l'employeur, mais aurait pu y être effectué, de façon régulière et volontaire dans le cadre d'un contrat de travail grâce aux technologies de l'information et de la communication. Le télétravail n'est pas sans conséquences car il bouleverse le fonctionnement de l'entreprise. Voici le fonctionnement, la mise en place, les avantages et les inconvénients du télétravail ainsi que quelques conseils pour réussir à le mettre en place.

### Le fonctionnement du télétravail

Utiliser le télétravail ne signifie pas forcément travailler tout le temps en dehors de l'entreprise : le travail peut ainsi être effectué à la fois en télétravail et dans les locaux de l'employeur, ce qui est d'ailleurs recommandé. Le télétravailleur n'a pas de statut particulier, il s'agit uniquement d'un mode d'organisation du travail. C'est une organisation de travail qui vise essentiellement les entreprises de services. On ne peut par exemple pas proposer le télétravail à un boulanger ou à un ouvrier. L'employeur n'a pas la possibilité d'imposer le télétravail à un salarié (sauf cas de force majeure), il peut simplement lui proposer. Toutefois, c'est un critère qui peut être retenu pour l'embauche d'un salarié. Quant au salarié, il peut demander à télétravailler à son employeur, qui accepte ou non. Les salariés qui fonctionnent en télétravail disposent des mêmes droits et obligations que les autres salariés. Les dispositions prévues par la loi pour les employeurs s'appliquent également en cas d'utilisation du télétravail : santé au travail, règle de sécurité, accès à la formation...

### Mise en place le télétravail

Les instances représentatives du personnel (délégués du personnel ou comité d'entreprise) doivent être préalablement informés et consultés sur la mise en place du télétravail. L'employeur est tout d'abord tenu de prendre les mesures nécessaires pour protéger les don-



nées utilisées par le télétravailleur à titre professionnel. Les conditions de passage au télétravail doivent ensuite être prévues entre l'employeur et le salarié, et formalisées dans le contrat de travail. Il s'agit notamment des conditions de contrôle du temps de travail, des plages horaires dans lesquelles l'employeur peut contacter le salarié... Enfin, l'entreprise doit fournir et entretenir le matériel nécessaire à l'exercice de l'activité du salarié.

### Les avantages du télétravail

\*Ce système peut permettre aux salariés d'être plus efficaces : moins de stress, aucune perte de temps dans les trajets domicile - lieu de travail (j'ai personnellement travaillé dans un cabinet pendant un an durant lequel je perdais chaque jour 3 heures sur la route, soit 15 heures par semaine...).

Le télétravail est un mode d'organisation qui permet de réduire les frais de structure de l'entreprise :

-la surface des locaux nécessaires à l'activité de l'entreprise est réduite,

-de ce fait, d'autres dépenses se réduisent également : électricité, assurance des locaux...

-il n'est plus forcément primordial d'installer l'entreprise dans des zones cotées.

L'entreprise qui propose le télétravail mais ne l'impose pas se

valorise par rapport à ses salariés, chacun peut choisir de fonctionner selon ses préférences : un atout considérable pour réduire le turn-over.

### Les inconvénients du télétravail

L'inconvénient majeur du télétravail est l'éloignement qui existe entre le salarié et son supérieur. Le rôle de manager est donc plus délicat à effectuer, des méthodes et procédures adaptées à ce fonctionnement doivent être mises en place.

Ensuite, travailler d'une manière isolée peut être compliqué pour certaines personnes : l'absence physique des collègues, plus de pauses cafés avec les autres équipes, manque de synergie dans le travail (on apprend beaucoup en écoutant les autres ou en intervenant conjointement sur une problématique), pas de séparation domicile - lieu de travail...

Cela constitue également un risque au niveau de la cohésion des équipes, de la culture d'entreprise. En se rendant au bureau chaque matin, le sentiment d'appartenance à l'entreprise est supérieur.

En contrepartie de la diminution des frais de structure, d'autres budgets augmenteront, comme les frais de télécommunication des salariés par exemple.

Les entreprises qui n'utilisent pas ou pas la dématérialisation

auront plus de mal à utiliser le télétravail, surtout lorsque plusieurs personnes peuvent avoir besoin des mêmes documents papiers.

Enfin, ce mode d'organisation complique les éventuels problèmes liés aux accidents du travail, notamment au sujet de la preuve et de l'imputabilité de l'accident à l'entreprise.

### Réussir à mettre en place le télétravail

Voici quelques conseils, issus de nos expériences, pour réussir à mettre en place le télétravail dans votre entreprise :

\*Le télétravail doit être mis en place en douceur si l'entreprise existe déjà et fonctionne sans télétravail, commencez par proposer ce système à raison d'une journée par semaine par exemple, ce qui vous permettra en plus d'adapter petit à petit l'entreprise à ce mode d'organisation ;

\*Dans le prolongement du premier point, l'entreprise doit être organisée de manière à permettre d'utiliser le télétravail : dématérialisation, dossier zéro papier, applications en SaaS et accessibles à tous, documentation et supports numériques...il convient également de mettre en place l'ensemble des règles qui s'appliquent spécifiquement au télétravail ;

\*Il est essentiel d'avoir la capacité à accorder beaucoup de

confiance aux salariés, faute de quoi la mise en place du télétravail sera quasiment impossible ; \*Idéalement, il convient d'accorder beaucoup d'autonomie aux salariés et de fonctionner par objectifs ;

\*Le chef d'entreprise ou le manager doit prévoir des journées de regroupement, mettre en place des outils de partage, dans le but de maintenir les liens entre les salariés et l'entreprise et d'éviter l'isolement ;

\*Afin de minimiser les principaux inconvénients du télétravail, vous pouvez opter pour sa mise en place partielle, c'est-à-dire à raison de quelques jours par semaine. Les autres jours, le salarié travaille dans les locaux de l'entreprise.

Conclusion : le télétravail, est une méthode d'organisation du travail qui nécessite beaucoup de réflexion avant d'être mise en œuvre. L'activité de l'entreprise et les caractéristiques de son effectif sont des éléments essentiels dans sa mise en place. Un management par objectifs basé sur de la confiance et de l'autonomie permet d'obtenir de bons résultats avec le télétravail. Une solution largement utilisée aujourd'hui consiste à proposer le télétravail à temps partiel, avec par exemple 3 jours au sein de l'entreprise et 2 jours en télétravail par semaine.

s.i



## Organisation internationale du travail Trop d'inégalités hommes-femmes

Les écarts entre les taux d'activité des femmes et des hommes restent encore trop importants, averti l'Organisation internationale du travail (OIT), qui craint même leur accroissement dans les prochaines années.

"La principale constatation est que les femmes ont toujours beaucoup moins de chances que les hommes de participer au marché du travail en moyenne mondiale", explique l'OIT dans un rapport publié à la veille de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars. Ainsi, pour dix hommes ayant un emploi, seules six femmes en ont un, selon l'OIT. Les inégalités entre les sexes persistent également en ce qui concerne les salaires moyens, souligne par ailleurs l'OIT. Dans un échantillon de pays développés, émergents et en développement, les femmes gagnent en moyenne 20% de moins que les hommes. Le rapport se penche sur la dernière décennie et évalue les perspectives des femmes sur le marché du travail

en examinant les écarts entre hommes et femmes à partir d'une sélection d'indicateurs statistiques, à savoir le taux d'activité, le chômage, l'emploi informel et la pauvreté au travail. "Il montre que non seulement les femmes ont moins de chances que les hommes de participer au marché du travail, mais que, lorsqu'elles y participent, elles risquent davantage d'être au chômage ou d'occuper un emploi qui ne relève pas de la législation sur le marché du travail, des règles de sécurité sociale et des conventions collectives pertinentes", pointe le rapport. S'intéressant aux chefs d'entreprise, les auteurs notent qu'à l'échelle mondiale quatre fois plus d'hommes que de femmes exercent la fonction d'employeur en 2018. Les disparités de genre se retrouvent aussi dans les postes d'encadrement, où les femmes continuent de se heurter à des obstacles sur le marché du travail quand il s'agit d'accéder à ce type de postes, constate l'OIT. Le taux d'activité global



des femmes, de 48,5% en 2018, est largement inférieur à celui des hommes (75,0%). Depuis 1990, l'écart s'est réduit en grande partie jusqu'en 2009, puis "le rythme d'amélioration, qui ralentit depuis 2009, devrait marquer le pas en 2018-2021 et peut-être même s'inverser, ce qui pourrait réduire à néant les améliorations relativement mineures

obtenues au cours de la dernière décennie". L'évolution est toutefois différente selon les niveaux de développement des pays. Ainsi, l'écart entre l'activité des hommes et celle des femmes se réduit dans les pays en développement et les pays développés, mais continue de se creuser dans les pays émergents. Cet écart grandissant dans les pays émer-

gents n'est pas forcément négatif car, comme l'expliquent les auteurs du rapport, il "reflète également le fait qu'un nombre croissant de jeunes femmes suivent une éducation formelle, ce qui retarde leur entrée sur le marché du travail".

b.m

### Lettre de motivation

Pourquoi m'arracher les cheveux à écrire une lettre de motivation ? voilà la question que vous vous posez aujourd'hui, et plus généralement. Mais à quoi sert une lettre de motivation ?



#### La lettre de motivation en théorie

Si on s'en tient à son titre, dans une lettre de motivation, vous devez exprimer ce qui vous motive à rejoindre telle entreprise à tel poste. Donc, une lettre de motivation pourrait ressembler à l'exemple suivant : « Ce qui me motive à vous adresser ma candidature pour faire un stage dans votre société, c'est le caractère innovant de vos produits. Je pense en particulier à votre dernier cadre de vélo en titane et matériaux composites. » Maintenant, avec cette approche, le recruteur a du mal à voir ce que vous allez lui apporter... Par ailleurs, vous lui parlez d'éléments qu'il connaît mieux que vous.

#### La lettre de motivation en réalité

La lettre de motivation est là pour motiver le recruteur à vous recevoir, pas pour tresser des lauriers à l'entreprise. Il s'agit donc de lui montrer dans votre lettre, de façon directe et si possible chiffrée, ce que vous pouvez apporter à son entreprise. L'idée, c'est qu'en parcourant votre courrier, le recruteur se dise « Oui, ce candidat peut m'apporter ce que je cherche, et plus

encore ! Je le vois bien dans le poste.

#### Exemple de rédaction

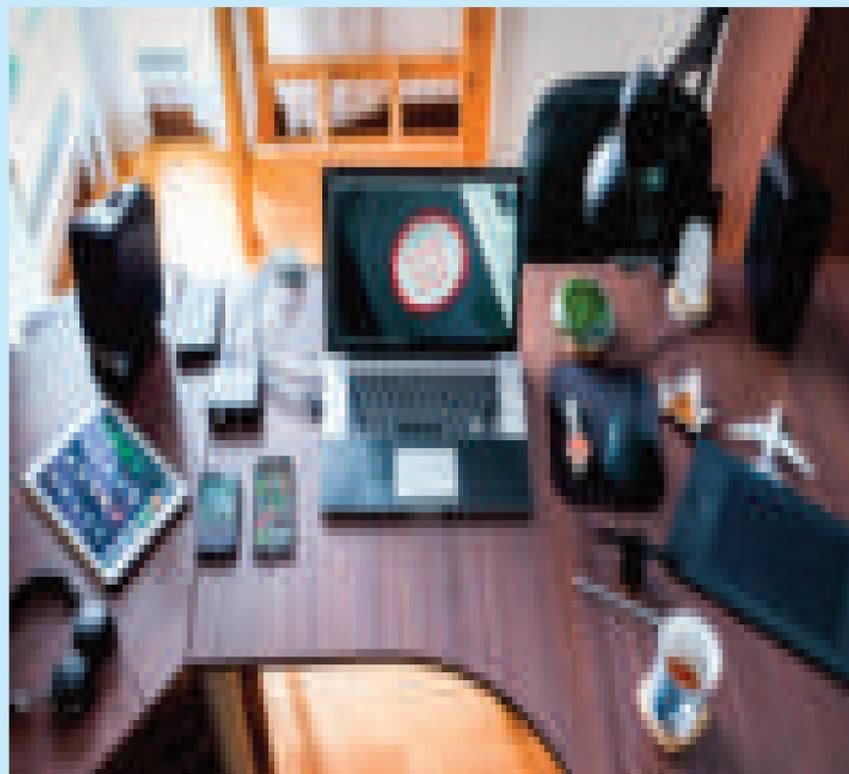
Pour illustrer l'exemple précédent, cela pourrait donner quelque chose comme : « Durant mon Master, j'ai travaillé sur la conception de planches de surf, avec emploi de matériaux composites. Résultat : un gain en poids de 27 %, à résistance égale. Vous voyez l'idée ? La question à se poser est : qu'est ce que j'apporte à l'entreprise ? A contrario, fuyez toutes les affirmations gratuites du style « Je suis disponible et à l'écoute. Le recruteur ne va pas flasher sur des banalités. »

#### En conclusion

Pour être vendeuse, la lettre de motivation doit s'appuyer sur du concret. Cela est d'autant plus vrai dans le cadre d'une candidature spontanée, quand l'entreprise n'est pas demandeuse. Un dernier conseil : veillez à créer une unité visuelle entre votre CV et votre lettre de motivation (même présentation, même police de caractère). Des documents trop différents pourraient surprendre le recruteur. (ICI, accès direct à mon programme de coaching Lettre de motivation + CV)

k.s

### Qu'est-ce qu'une PME, ETI, et TPE ?



TPE est l'acronyme de Très petite entreprise, qui est une catégorie d'entreprises respectant le critère suivant : employant moins de 10 employés ou salariés.

PME représente Petites et moyennes entreprises, qui est une catégorie d'entreprises respectant les deux règles ou critères émis par les instituts de statistiques :

- \* un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un total de bilan dont le montant est inférieur à 43 millions d'euros ;

- \* un effectif moyen inférieur à 250 salariés.

La classe des PME inclut donc les entités, allant de l'autoentrepreneur, de l'artisan, du commerçant, de la micro-entreprise (l'ensemble des TPE) jusqu'à la PME à la taille moyenne. C'est une segmentation statistique pour faciliter la compréhension des phénomènes économiques sous-jacents impactant les entreprises notamment en analysant les interactions entre elles.

En filigrane, on comprend que deux catégories complètes ce séquençage des entreprises :

- \* les ETI – entreprises de tailles inter-

médiaires – respectant les deux variables suivantes : capital humain compris dans l'intervalle 250-4999 personnes et chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ;

- \* les grandes entreprises respectant les paramètres suivants : soit (non PME et non ETI) ; soit chiffre d'affaires moyen annuel supérieur à 1,5 milliard d'euros ou total de bilan supérieur à 2 milliards d'euros et effectif moyen supérieur à 5.000 individus.

Une multinationale est une entreprise active sur plusieurs pays de manière significative – une grosse PME, ETI ou une grande entreprise par exemple. Une entreprise est dirigée par une personne physique appelée chef d'entreprise ou par un management stratégique et un management opérationnel dont la charge est de créer de la valeur dans la durée pour les propriétaires/actionnaires de l'organisation dans un contexte de ressources limitées et de contraintes élevées. Continuum de lecture via les sens de l'industrie du luxe, de l'industrie du bâtiment ou de l'industrie aéronautique.

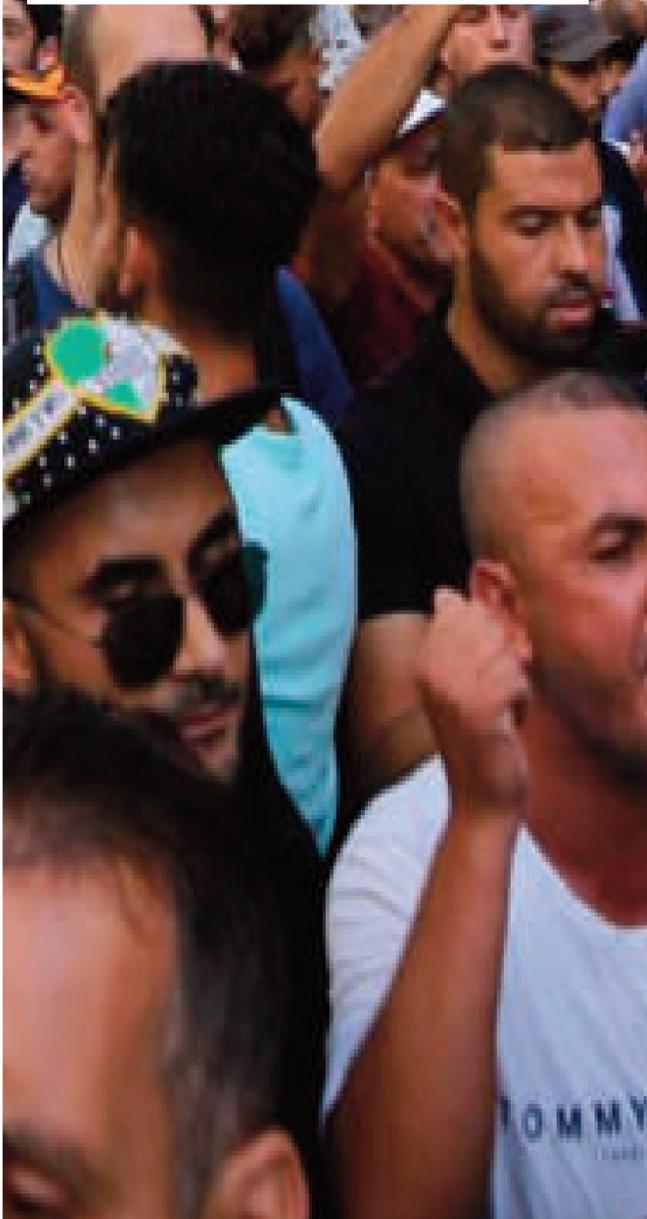
s.i



## MARCHES VENDREDI 34E MARCHÉ POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Exigeant «une période de transition avant d'aller aux élections», et réclament le «respect de la souveraineté populaire».

ILS ont marché hier à travers plusieurs wilayas pour réitérer leur rejet de la présidentielle en présence des symboles de l'ancien système. À Oran et Mostaganem, les CITOYENS ont réclamé la poursuite de la lutte contre la corruption et une justice indépendante. Dans la wilaya de Constantine, DES MILLIERS ont marché le long des avenues du centre-ville scandant des slogans contre la tenue des élections avec ceux qu'ils qualifient de symboles de l'ancien système. Des manifestants se sont regroupés à Sétif devant le siège de la wilaya réclamant «le changement» et leur attachement au caractère «pacifique des marches», à «l'unité nationale» et à «l'indépendance de la justice». A Annaba, les manifestants, environ une soixantaine, se sont rassemblés au Cours de la révolution brandant des slogans pour s'opposer à l'organisation des élections présidentielles dans la conjoncture actuelle. Dans le centre du pays, les étudiants n'ont pas dérogé à leur marche hebdomadaire. À Bejaia et Tizi-Ouzou, ils ont battu le pavé pour exiger surtout un «changement radical du système politique» et la libération des «détenus du Hirak». Durant ces marches à partir des campus universitaires Targa-Ouzemmour (Bejaia) et Mouloud Mammeri (Tizi-Ouzou), les manifestants ont également exprimé leur «rejet» de la présidentielle du 12 décembre, exigeant «une période de transition avant d'aller aux élections», et réclament le «respect de la souveraineté populaire».



## Syrie : les forces turques progressent dans le nord du pays, suscitant un tollé international

**L'**offensive d'Ankara contre une milice kurde dans le nord-est de la Syrie a provoqué jeudi la fuite de milliers de civils face à l'avancée des forces turques et suscite un tollé international.

Les forces turques ont poursuivi jeudi 10 octobre leur offensive sur les territoires syriens tenus par les miliciens kurdes, poussant la population à fuir par milliers.

La Turquie, membre de l'Otan, veut créer une "zone de sécurité" dans la région frontalière pour en écarter les miliciens kurdes et y transférer plusieurs millions de Syriens réfugiés sur son territoire, mais les grandes puissances craignent que l'opération ne relance le conflit.

Selon Mevlüt Cavusoglu, ministre turc des Affaires étrangères, les forces turques n'ont pas l'intention de s'enfoncer au-delà de 30 kilomètres dans le territoire

syrien.

Les grandes puissances ont répété jeudi leur préoccupation devant le risque de voir cette opération permettre aux jihadistes faits prisonniers par les rebelles kurdes de s'évader et de reprendre leur guérilla ou même de regagner leurs pays d'origine, pour les étrangers.

L'offensive a débuté moins de trois jours après la décision de Donald Trump de redéployer une partie du millier de militaires américains présents à la frontière turco-syrienne.

"Trois choix s'offrent à nous : envoyer des milliers de troupes et l'emporter militairement, frapper durement la Turquie financièrement et avec des sanctions, ou faire la médiation entre la Turquie et les Kurdes", a écrit Donald Trump sur Twitter jeudi. "J'espère que nous pourrions faire une médiation", a-t-il déclaré plus tard devant des jour-

nalistes.

### Des villes vidées de leur population

Les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont joué un rôle décisif dans les combats contre l'État islamique. Ils retiennent des milliers de jihadistes et des dizaines de milliers de leurs proches qui sont en détention.

Le ministère turc de la Défense a fait état de 228 morts parmi les miliciens kurdes depuis le début de l'offensive. Selon l'OSDH, 23 membres des FDS et six combattants pro-turcs ont péri.

Les rebelles des FDS, mouvement dominé par les Kurdes des Unités de protection du peuple (YPG), ont indiqué pour leur part que les frappes turques ont fait neuf morts parmi les civils. La Turquie a annoncé vendredi qu'un premier soldat issu de ses rangs avait été tué.

Selon l'International Rescue Committee, 64 000 personnes ont

fui depuis le lancement de l'opération et Ras al Aïn et Darbasia sont désormais vidées de leur population.

Selon l'OSDH, les forces turques ont pris deux villages près de Ras al Aïn et cinq près de la ville de Tell Abyad.

### La Turquie pourrait faire face à certaines "conséquences" selon l'ONU

Ankara considère les YPG comme une organisation terroriste en raison de leurs liens avec les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a menacé de laisser les 3,6 millions de Syriens réfugiés dans son pays partir vers l'Union européenne si ses États membres considèrent la présence de l'armée turque en Syrie comme une occupation. Les "28" ayant réclamé la veille l'arrêt de l'offensive.

Une prison de Kamichli où sont détenus de nombreux membres de l'EI d'une soixantaine de nationalités a notamment été touchée par des bombardements turcs, ont fait savoir les FDS.

"Ces attaques de prisons abritant des terroristes de Daech conduiront à une catastrophe dont le monde pourrait ne pas être en mesure de gérer les conséquences à l'avenir", écrivent-elles dans un communiqué.

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni dans la journée à la demande de ses membres européens (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Belgique et Pologne).

À l'issue de cette réunion, l'ambassadeur des États-Unis aux Nations unies a déclaré que la Turquie pourrait faire face à certaines "conséquences" si elle ne se conformait pas à son engagement de protéger les populations vulnérables et à contenir les djihadistes de l'EI.

## Le prix Nobel de la Paix attribué au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed

**L'**e prix Nobel de la paix 2019 a été décerné vendredi au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, "pour son initiative décisive pour résoudre le conflit frontalier avec l'Érythrée".

Le prix Nobel de la paix a été attribué, vendredi 11 octobre, au Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, artisan d'une réconciliation spectaculaire entre

son pays et l'Érythrée voisine. Abiy Ahmed est récompensé "pour ses efforts en vue d'arriver à la paix et en faveur de la coopération internationale, en particulier pour son initiative déterminante visant à résoudre le conflit frontalier avec l'Érythrée", a déclaré la présidente du comité Nobel norvégien, Berit Reiss-Andersen. Les deux pays ont renoué leurs relations

en juillet 2018 après une guerre sanglante entre 1998 et 2000 et des années d'hostilité.

"Nous sommes fiers en tant que nation", s'est réjoui le bureau de Abiy Ahmed sur Twitter, estimant que ce prix est la "reconnaissance" du travail du Premier ministre pour "l'unité, la coopération et la co-existence".

APS



## Explosion à bord d'un pétrolier iranien au large des côtes saoudiennes

Une explosion à bord d'un tanker iranien au large du port saoudien de Djeddah a provoqué une fuite de pétrole en mer Rouge, rapporte vendredi l'agence Isna. L'Iran évoque "deux explosions" causées par "des frappes de missiles".

**L'**information a été révélée par l'agence de presse iranienne Isna et la télévision nationale. Une explosion a mis le feu à un pétrolier qui appartient à la Compagnie pétrolière nationale iranienne (NIOC), au large du port saoudien de Djeddah, en mer Rouge, vendredi 11 octobre. L'incident a ensuite provoqué une fuite de pétrole, a précisé la télévision nationale.

"Le pétrolier iranien a été touché par deux missiles, à 5 heures et 5h20 ce matin, près des côtes saoudiennes, à 95 kilomètres précisément du port saoudien de Djeddah", précise Siavosh Ghazi, correspondant de France 24 et RFI en Iran.

Aucune victime n'est à déplorer, affirme de son côté l'agence iranienne Nour. "Aucun des membres de l'équipage n'a été blessé lors de l'explosion. La situation est sous contrôle", a ajouté l'agence de presse, proche des Gardiens de la Révolution. "Il n'y a pas d'incendie à bord", a par ailleurs indiqué la compagnie étatique NIOC, démentant des informations auparavant diffusées par la télévision d'État iranienne selon lesquelles le pétrolier avait pris feu après une explosion.

Le navire en détresse a été identifié comme étant le 'Sabity' par l'agence de presse nationale IRNA, citant la compagnie iranienne Iranian Tanker Co. Ce dernier avait déjà allumé des dispositifs de repérage en août près de la ville portuaire iranienne de Bandar Abbas.

### "Les missiles tirés depuis les côtes saoudiennes"

Les experts à bord chargés de l'enquête n'excluaient pas qu'il puisse s'agir d'un "attentat terroriste". Une enquête est en cours. "Selon certaines sources, les missiles auraient été ti-

rés depuis les côtes saoudiennes. Mais nous ne disposons pas encore de confirmation officielle", affirme Siavosh Ghazi, correspondant de France 24 et RFI en Iran.

Selon la compagnie nationale pétrolière (NIOC), "deux explosions" ayant touché la coque du navire "ont probablement été causées par des frappes de missile". Selon le correspondant de France 24 dans la région, les deux réservoirs du navire ont été touchés également.

Contactée par Reuters, la cinquième flotte de la marine américaine, qui opère dans la région, assure ne disposer d'aucune information complémentaire pour le moment.

### "Tension supplémentaire entre Téhéran et Riyad"

"Si cela se confirme, ce serait une tension supplémentaire entre Téhéran et Riyad", estime Siavosh Ghazi.

Cette explosion survient sur fond de bras de fer entre l'Iran d'un côté et l'Arabie saoudite et son allié américain de l'autre. En septembre, Riyad et Washington avaient accusé Téhéran d'être derrière les attaques menées contre deux sites pétroliers importants, dans l'est de l'Arabie saoudite, revendiquées par les rebelles Houthis du Yémen. L'Iran avait démenti toute implication.



## Japon : les qualifications du Grand Prix de F1 reportées en raison du typhon Hagibis

En raison du passage du typhon Hagibis, les qualifications du Grand Prix du Japon sont reportées de samedi à dimanche. Des rafales de vent de plus de 200 km/h devraient déferler sur le pays.

**A**près la Coupe du monde de rugby, c'est au Grand Prix de F1 du Japon d'être perturbé par le typhon Hagibis. Les qualifications de cette compétition, prévues samedi à 15h, heure locale (6h GMT), sont reportées à dimanche 10h (1h GMT), ont annoncé les organisateurs dans un communiqué vendredi.

Ce report est conditionné à la météo dimanche matin sur le circuit de Suzuka, de fortes rafales de vent étant encore attendues. La course reste programmée à 14h10 (5h10 GMT) dimanche.

"En raison de l'impact prévu du typhon Hagibis, Mobilityland [qui détient le circuit] et la Fédération japonaise de l'automobile (JAF) ont décidé d'annuler toutes les activités prévues pour le samedi 12 octobre", peut-on lire dans le communiqué.

Les pilotes ne disposeront donc que des deux séances d'essais libres de vendredi pour se préparer pour les qualifications et le GP, la troisième séance prévue samedi matin étant annulée.

"La Fédération internationale de l'automobile (FIA) et la For-

mule 1 soutiennent cette décision dans l'intérêt de la sécurité des spectateurs, des concurrents et de tous sur le circuit de Suzuka", y est-il ajouté.

### Grave accident en 2014

Des rafales de vent jusqu'à 216 km/h étaient attendues pour samedi 9h, heure locale, soit quelques heures avant l'arrivée prévue de Hagibis sur le centre et l'est du Japon, dont la très densément peuplée région de Tokyo.

La manche japonaise du Championnat du monde de Formule 1 a été perturbée par des typhons à plusieurs reprises. En 2004 et en 2010, les qualifications avaient eu lieu avant la course dimanche. Dans de très mauvaises conditions météo en 2014, le pilote français Jules Bianchi avait été victime d'un grave accident ayant plus tard causé sa mort.

Le passage du typhon Hagibis sur le Japon ce week-end avait déjà provoqué jeudi l'annulation de deux matches de la Coupe du monde de rugby, Angleterre-France à Yokohama et Nouvelle-Zélande-Italie à Toyota.

## Mondial de futsal pour sourds : les sélections algériennes dans des groupes difficiles

Les sélections algériennes (messieurs et dames) de futsal pour sourds prendront part au 4e Championnat du monde, du 9 au 16 novembre à Winterthur (Suisse) avec la participation de 16 équipes pour chaque catégorie, réparties en quatre groupes de quatre. Tirée dans le groupe A, aux côtés de l'Espagne, du Danemark et de la Suisse (pays hôte), l'équipe féminine algérienne entamera le tournoi face aux Ibériques, le 9 novembre, avant d'enchaîner

contre le pays hôte le lendemain puis les Scandinaves le 11 novembre pour une place en quarts de finale.

Composition des groupes:

Dames:

Groupe A: Algérie, Danemark, Espagne, Suisse

Groupe B: Japon, Angleterre, Brésil, Irlande

Groupe C: Russie, Pologne, Norvège, Pays-Bas

Groupe D: Allemagne, Thaïlande, Suède, Finlande

Messieurs:

Groupe A: Suisse, Espagne, Croatie, Cameroun

Groupe B: Algérie, Thaïlande, Italie, Belarus

Groupe C: Russie, Japon, Pologne, Brésil

Groupe D: Iran, Suède, Argentine

Programme du tournoi:

9, 10, 11 novembre: matchs de groupes

13/11/2019 : Quarts de finale

Dames:

Match No 1: Quart de finale 1er A-2e B

Match No 2: Quart de finale 1er B-2e A

Match No 3: Quart de finale 1er D-2e C

Match No 4: Quart de finale 1er C-2e D

Messieurs:

Match No 1: Quart de finale 1er A-2e B

Match No 2: Quart de finale 1er B-2e A

Match No 3: Quart de finale 1er C-2e D

Match No 4: Quart de finale 1er D-2e C

Demi-finales (14 novembre):

Dames:

Vainqueur match No 1 - vainqueur match No 3

Vainqueur match No 2 - vainqueur match No 4

Messieurs:

Vainqueur match No 1 - vainqueur match No 3

Vainqueur match No 2 - vainqueur match No 4

15/11/2019: Matchs de classement

16/11/2019: Matchs de classement pour le bronze et finales.

## Cross du Challenge du nombre: large participation des éléments de l'ANP à Ouargla

Une large participation de coureurs, tous âges confondus, représentant les différentes directions et unités militaires, a marqué le cross du Challenge du nombre de l'Armée nationale populaire (ANP), qui s'est déroulé jeudi au complexe sportif de la 4ème région militaire (RM) à Ouargla.

Cette manifestation sportive, dont le coup d'envoi a été donné par le chef d'Etat-major de la 4ème RM, le général Amar Zaïmi, au nom du commandant de la 4ème RM, s'est déroulée

sur des parcours de 7 km, 10 km et 12 km pour les diverses catégories d'âge.

Dominé par les éléments de la 94ème compagnie de Police militaire, ce Challenge du nombre de l'ANP, qui a été sanctionné par une cérémonie de remise de médailles et de titres d'encouragement aux vainqueurs, a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie des moins de 28 ans :

1/- Djoundi contractuel Athmane Ziz (94ème compagnie de police militaire)

2/- Caporal contractuel Korchi Abdelakder

3/- Caporal contractuel Benaissa Karboussi

Catégorie des 28 à 35 ans :

1/- Yazid Ghedioui (94ème compagnie de police militaire)

2/- Lotfi Touakchiya

3/- Abdelhalim Redjimi (groupement territorial de Gendarmerie Nationale)

Catégorie des plus de 35 ans :

1/- Nabil Ati (commandement de l'air)

2/- Merouane Chafai (groupement territorial de G.N)

3/- Rachid Fetaïtia (hôpital militaire régional d'Ouargla).



## Course "Challenge du nombre" 2019-2020: forte participation de coureurs de différentes catégories à Alger

Près de 500 coureurs des deux sexes ont participé à la course "Challenge du nombre" organisée jeudi au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben-Aknoun (Alger), pour le compte de l'ouverture de la saison sportive militaire 2019-2020. Réservée aux athlètes du Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben-Aknoun, cette compétition a concerné trois catégories d'âge : moins de 28 ans, entre 28 et 35 ans, et plus de 35 ans, outre la catégorie féminine. Chez les moins de 28 ans, la course de 12 km a été remportée par Amar Moumen devant

Abdeldjebbar Djebbari et Mohamed Belhaoues. Pour la catégorie 28-35 ans, Said Hidroug a franchi la ligne d'arrivée, après 8 km de course, à la première place, suivi par Hachemi Berkani (2e) et Arous Hani (3e).

Dans l'épreuve des 6 km, réservée aux plus de 35 ans, Ibrahim Mettali est monté sur la plus haute marche du podium, devant Sami Chaghi (2e) et Abdelkader Zerouali (3e).

Enfin chez les dames, le titre est revenu à Firouz Zeli, après avoir remporté la course de 4 km devant Fatima Benacer (2e) et Zahra Benoua (3e).

Le lancement officiel de cette manifestation a été présidé par

le Général Griche Omar, chef du service des sports militaires relevant du Département Emploi et Préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans son allocution d'ouverture, le Général Griche a souligné que le sport militaire vise, à travers ses différents programmes, à concrétiser des objectifs basés essentiellement sur la préparation sportive ainsi que l'aptitude physique et mentale des éléments de l'armée, et ce en application des orientations du Haut commandement de l'ANP visant la généralisation de la pratique sportive dans les rangs de l'armée.

Djalil.R



## CAN-2021 (qualifications/1re et 2e journées): Algérie-Zambie le 14 novembre et Botswana-Algérie le 18 novembre (FAF)

Le match Algérie-Zambie comptant pour la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 aura lieu le jeudi 14 novembre à 20h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sans communiquer le lieu de la rencontre.

Selon la même source, la Confédération africaine de football (CAF) a adressé à toutes les fédérations nationales concernées par les éliminatoires de la CAN-2021, la confirmation des dates et des heures de coup d'envoi des rencontres des 1re et 2e journées.

Le second match des éliminatoires de l'Algérie, championne d'Afrique en titre, se jouera le lundi 18 novembre contre le Botswana à 21h00 locales (20h00 algériennes) à Gaborone.

Outre l'Algérie, la Zambie et le Botswana, le groupe H des éliminatoires de

la CAN-2021 comprend également le Zimbabwe.

Les deux premiers à l'issue de la phase de poules des éliminatoires se qualifient pour la CAN-2021 au Cameroun.



## Bechar: plus de 1.100 participants au cross du Challenge du nombre de l'ANP

Quelque 1.114 athlètes issus de différentes directions et unités de la troisième région militaire (3ème RM) ont pris part au cross du Challenge du nombre de l'Armée nationale populaire (ANP), organisé jeudi au complexe sportif régional de cette région militaire à Bechar.

Ce rendez-vous sportif s'est déroulé sur des parcours de 12, 7 et 5 kilomètres, conformes aux catégories d'âge des participants (moins de 28 ans, 28-35 ans et plus de 35 ans), selon les organisateurs.

Dans une allocution d'ouverture prononcée au nom du commandant de la 3ème RM, le chef d'Etat-major de cette RM, le général-major Fodil Nacer Eddine, a indiqué que la compétition, qui entre dans le cadre du programme de la saison sportive 2018/2019, vise à évaluer les capacités d'endurance ainsi que les aptitudes physiques et psychologiques de l'élément militaire, appelant les athlètes à faire prévaloir l'esprit fair-play.

Ce Challenge du nombre de l'ANP, qui a

été clôturé par une cérémonie de remise de médailles et de titres d'encouragement aux vainqueurs, a donné lieu aux résultats suivants :

Catégorie des moins de 28 ans :

1/- Caporal-chef Contractuel Younsi Maâmar

2/- Caporal-Contractuel Ben Karouch Faycal

3/- Djoundi-Contractuel Chebli Redouane

Catégorie des 28 à 35 ans :

1/- Caporal-contractuel Kanab Abdelkader

2/- Sergent-chef Contractuel Kalach Hamza

3/- Sergent -contractuel Boudia Zakaria

Catégorie des plus de 35 ans :

1/- Sergent-chef Ould Kaddour Abdelkader

2/- Sergent-chef Aissaoui Kamel

3/- Sergent-chef Baghdadi Sadok

Catégorie féminine

1/-Sergent-contractuel Lahak Khadija.

## Tennis : Tsitsipas s'enflamme pour sa victoire face à Djokovic à Shanghai !

Présent devant la presse, Stefanos Tsitsipas se prononce sur son succès à Shanghai, contre un certain... Novak Djokovic.

Mal embarqué lors de ce quart de finale du Masters 1000 de Shanghai, Stefanos Tsitsipas a réussi à renverser la vapeur pendant le deuxième set. Le Grec est finalement venu à bout de Novak Djokovic ce vendredi matin, après plus de deux heures de jeu (3-6, 7-5, 6-3). Une belle victoire pour le 7e mondial, qui participera par conséquent au Masters de Londres, dernier tournoi de la

saison (10-17 novembre). Et via des propos relayés par L'Équipe, le tennisman de 21 ans admet que cette victoire face à Djokovic reste un moment important dans sa jeune carrière.

**« C'est probablement le plus grand come-back de ma carrière »**

« C'est probablement le plus grand come-back de ma carrière. Même si battre Roger Federer en Australie après avoir perdu le premier set, et être capable d'en gagner trois consécutivement, c'était déjà pas mal. Je n'ai pas pensé qu'il fallait que je

gagne deux sets, j'y suis juste allé étape par étape et je crois que cela m'a aidé mentalement sur ce match. J'ai toujours rêvé de battre ces joueurs. Face à eux, c'est toujours une opportunité incroyable de donner le meilleur de moi-même. Battre ces joueurs, c'est un gros boost. Je me dis qu'ils sont plus menacés que moi et face à eux, finalement, je me sens plus relax sur le court. Je dois juste être capable d'être encore plus agressif. Quand ils voient cela, je peux même me dire qu'ils ont peur », affirme Stefanos Tsitsipas.



## Real Madrid : Un plan d'ores et déjà mis en place pour l'avenir de Mariano Diaz ?



En grande difficulté au Real Madrid, Mariano Diaz pourrait choisir de se relancer cet hiver. Une opportunité que surveillerait de près Schalke 04.

Avec sa décision de ne pas partir cet été, Mariano Diaz savait à quoi s'attendre. L'attaquant du Real Madrid ne dispose d'aucune minute de jeu sous les ordres de Zinedine Zidane, et le technicien tricolore n'aurait aucune envie de revoir ses plans. L'avenir de l'Hispano-dominicain se résume donc à deux solutions : partir cet hiver ou patienter jusqu'à l'été prochain. Le Borussia Dortmund serait à l'affût afin de récupérer Mariano Diaz d'ici quelques semaines, mais une autre

formation de Bundesliga aurait également une idée derrière la tête.

**Schalke 04 à fond sur Mariano Diaz ?**

Devenus indésirables à Schalke 04, Nabil Bentaleb et Domenico Tedesco devraient quitter leurs coéquipiers lors du mercato hivernal. Une tendance qui permettrait à la formation de la Ruhr d'économiser deux salaires et réaliser une rentrée d'argent dans les caisses, environ 12M€. Un montant qui serait directement réinjecté afin de financer le prêt de Mariano Diaz cet hiver, et ainsi chiper le buteur du Real Madrid au nez et à la barbe du Borussia Dortmund. Affaire à suivre...

## PSG : Une piste offensive de Leonardo fixée à 70M€ ?



Alors qu'il semble bien parti pour quitter la Fiorentina en fin de saison, Federico Chiesa figurerait toujours sur les tablettes du PSG. Mais son départ serait fixé à 70M€ selon la presse italienne.

Comme l'a révélé la presse italienne ce vendredi, le père de Federico Chiesa n'envisagerait pas une prolongation de contrat avec la Fiorentina, et le jeune ailier italien de 21 ans pourrait donc se diriger vers un départ l'été prochain. Le PSG serait d'ailleurs toujours intéressé par le profil de Chiesa, engagé jusqu'en 2022 avec la Viola. Mais pour boucler ce dossier, Leonardo devrait mettre un cer-

tain prix.

**Le départ de Chiesa fixé à 70M€ avec un salaire de 5M€ par an ?**

La Gazzetta dello Sport annonce en effet que l'opération Chiesa pourrait coûter aux alentours de 70M€ l'été prochain, et que l'entourage de l'attaquant italien réclamerait un contrat à hauteur de 5M€ par an. Pour rappel, outre le PSG, Federico Chiesa figurerait sur les tablettes de la Juventus, l'Inter Milan et le Bayern Munich. Leonardo aura donc fort à faire s'il souhaite attirer la pépite de la Fiorentina au PSG.

## Rugby : Le coach de l'Angleterre relativise l'annulation du match face à la France !

Questionné sur la rencontre annulée face à la France, Eddie Jones, sélectionneur de l'Angleterre, a totalement intégré la décision du World Rugby.

Le Crunch tant attendu par les supporters français et anglais a officiellement été annulé par le World Rugby. La haute instance du rugby mondial ne voulait pas prendre de risque avec le typhon Hagibis, et le choc entre les Bleus et le XV de la Rose en cette Coupe du monde

se soldera donc par un match nul. Les supporters tricolores présents au Japon attendent désormais le quart de finale face au Pays de Galles avec impatience. Via Le Rugbyministère, Eddie Jones, sélectionneur de l'Angleterre, estime qu'il est temps d'oublier ce rendez-vous raté avec les hommes de Jacques Brunel.

**« Il faut passer à autre chose »**

« Quelqu'un nous sourit. Les dieux du typhon, peut-être.

Nous nous préparions pour le match et nous étions en mode de jeu maintenant qu'il est annulé, nous passons en mode de préparation. Bien sûr, tout le monde est déçu de ne pas jouer la France. Nous avons mis beaucoup de travail, aussi bien mental, physique que tactique, mais nous ne contrôlons pas la situation. World Rugby a pris une décision et nous n'avons aucun problème avec elle. Il faut passer à autre chose », déclare Eddie Jones avec le sourire.



## Barcelone : Un prix largement revu à la hausse pour cette piste à 60M€ ?

Alors que le FC Barcelone et le Real Madrid suivraient de près Fabian Ruiz, le Napoli serait prêt à fixer une clause libératoire très élevée pour son milieu de terrain.

Auteur de remarquables prestations lors du dernier Euro Espoirs, qu'il a remporté sous les couleurs de la sélection espagnole, Fabian Ruiz aurait attiré les regards de plusieurs grosses écuries européennes parmi lesquelles on retrouverait notamment le FC Barcelone et le Real

Madrid. Mais, bien décidé à conserver sa pépite, Aurelio de Laurentiis, le président du Napoli, souhaiterait fixer une clause libératoire à trois chiffres pour son milieu de terrain. Mundo Deportivo assurait dernièrement qu'il fallait compter 60M€ au minimum pour s'offrir Fabian Ruiz.

**Vers une clause à 120M€**

D'après les informations dévoilées par le Corriere dello Sport, le FC Barcelone et le Real Madrid vont devoir sortir le ché-

quier s'ils veulent s'attacher les services de Fabian Ruiz. Mais le prix devrait être plus important que prévu. Le quotidien Italien indique, en effet, que le président du Napoli, Aurelio de Laurentiis, aurait l'intention de fixer une clause à 120M€ pour le jeune milieu de terrain espagnol (23 ans). Clause qui ne s'appliquerait toutefois qu'aux clubs étrangers. Reste désormais à savoir si ce montant sera suffisant pour refroidir les deux cadors du championnat d'Espagne.



## Lancement prochain de la réalisation de trois hôpitaux à Ouargla, Laghouat et Bechar

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mohamed Miraoui a fait état, jeudi à Alger, du lancement prochain de la réalisation de trois (3) hôpitaux respectivement dans les wilayas de Ouargla, de Laghouat et de Béchar en vue de couvrir les besoins du citoyen dans ces régions du Sud.

S'exprimant lors d'une réunion consacrée à l'évaluation de l'état du secteur de la Santé au niveau de la wilaya d'Alger, en présence du wali d'Alger, Abdelkalek Sayouda, M. Miraoui a indiqué que la "les travaux de réalisation de trois hôpitaux à Ouargla, Laghouat et Bechar débuteront prochainement", et ce en vue de couvrir les besoins des citoyens dans ces wilayas du Sud qui souffrent d'un déficit en prestations sanitaires.

Annonçant également le lancement de deux établissements spécialisés dans la prise en charge des brûlures, la chirurgie plastique et la greffe cutanée dans deux wilayas, en l'occurrence, Oran et de Skikda, chacun d'une capacité d'accueil de

120 lits, le ministre a rassuré que l'Etat a consacré tous les moyens matériels et humains aux fins d'une meilleure prise en charge de cette catégorie de malades et d'alléger la pression sur les hôpitaux de la capitale.

Miraoui a, en revanche, indiqué que le secteur de la Santé au niveau national et non seulement dans la wilaya d'Alger, pâtissait toujours de plusieurs déficits qu'il impute à "l'absence d'un plan sanitaire local".

Pour y remédier, le ministre a exigé des Directions de la santé et de la population (DSP) au niveau de chaque wilaya, d'élaborer un plan santé propre à ces directions, dans lequel seront prises en compte les priorités et les spécificités de chaque wilaya, s'inscrivant dans une vision globale de réforme du secteur de la santé", a-t-il expliqué.

L'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sanitaire d'ici à 2020 permettra d'améliorer le niveau de prestation des établissements de santé, et facilitera aux gestionnaires du secteur de la Santé de faire des initiatives et d'améliorer les prestations sanitaires.

Pour ce qui est du domaine des mesures de sécurité visant la protection des infrastructures de santé, des biens et des personnes au niveau des établissements de santé, le ministre a relevé "la réalisation immédiate de toutes les expertises techniques en vue de s'assurer de la sécurité et de la conformité des infrastructures techniques aux standards d'intégrité et de sécurité et l'adoption de plans de sécurité interne au sein des établissements de santé, tout en veillant à l'opérabilité du système d'alerte incendies et à l'existence d'une bouche incendie au niveau de l'ensemble des établissements sanitaires.

Le Premier responsable du secteur de la Santé a appelé à contrôler et actualiser toutes les conventions relatives à la sécurisation des établissements de Santé, s'assurer de la sécurité de tous les équipements électriques utilisés au sein des établissements, au contrôle des issues de secours, outre la formation d'agents de sécurité dans le domaine des incendies, la sécurisation des points sensibles et



vitaux à l'intérieur des établissements de santé, avec intensification des patrouilles et respect de l'hygiène externe du milieu hospitalier.

Dans le domaine de l'organisation et du développement des activités sanitaires, M. Miraoui a affirmé la nécessité de développer les unités de soins au domicile et de renforcer le travail des équipes médicales mobiles et le programme de la transplantation d'organes, de tissus et de

cellules.

Pour ce qui est de l'amélioration de la performance des services et unités d'urgences, le ministre a souligné l'impératif d'améliorer l'accueil, l'orientation et l'humanisation et de garantir la présence effective des équipes médicales, paramédicales et administratives, tout en assurant la sécurité et les bonnes conditions de travail, d'hébergement et de restauration des personnels.

### 126 cas de méningite enregistrés dans trois wilayas

Cent vingt-six (126) cas de méningite ont été enregistrés au niveau de trois wilayas du pays, a indiqué jeudi le ministère de la Santé, assurant qu'il s'agit de "méningite virale", une infection bénigne qui "ne requiert pas de traitement spécifique".

"Depuis le 1er octobre 2019 à ce jour, des cas de méningite ont été notifiés au niveau de trois wilayas: El Oued avec 84 cas déclarés et 18 cas toujours hospitalisés, Batna avec 12 cas déclarés et 05 cas toujours hospitalisés, ainsi que Jijel avec 30 cas déclarés et 35 cas hospitalisés de septembre au 10 octobre 2019", a précisé le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Selon la même source, "le diagnostic microbiologique des cas déclarés a montré qu'il s'agit de méningites virales".

Causées par de nombreux virus très différents les uns des autres, "ces infections sont, le plus souvent, bénignes et ne requièrent pas de traitement spécifique, contrairement aux méningites bactériennes", a expliqué le ministère.

Il a souligné, à ce titre, que ces méningites virales, de caractère saisonnier, "guérissent en une semaine environ et peuvent ne pas nécessiter d'hospitalisation sauf si l'infection conduit à des symptômes importants ou s'il s'agit d'un nourrisson".

Rappelant que le mode de transmissions de la méningite se fait par contact direct ou par inhalation de particules en suspension si une personne malade tousse trop près d'une autre, le ministère a affirmé que "certains gestes peuvent réduire considérablement les risques d'attraper une méningite".

Il conseille, à ce propos, de "se laver régulièrement les mains", soulignant que "la méningite virale se transmet également par les mains sales".

"En respectant les mesures d'hygiène, on peut considérablement diminuer les risques de contagion de la méningite virale", a-t-il soutenu.

### Transplantation hépatique en pédiatrie : un plan national dans les deux années à venir

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a fait état, jeudi à Alger, de l'élaboration en cours d'un plan national pour la transplantation hépatique en pédiatrie devant être mis en place dans les deux années à venir.

Supervisant en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, les travaux d'une rencontre sur la transplantation hépatique en pédiatrie, le ministre a annoncé l'élaboration en cours d'un plan national de la transplantation hépatique pédiatrique devant être mis en place les deux prochaines années en coordination avec le ministère de la Santé.

Mettant l'accent sur l'importance du renforcement et du développement du partenariat entre la sécurité sociale et l'Agence nationale des greffes et son officialisation à travers la signature d'une convention cadre dans le but de concrétiser le projet de ce plan", M. Haddam a rappelé que ce genre d'opérations à l'étranger coûtait en moyenne 140.000 euros pour une hospitalisation allant de 6 à 9 mois. La mise en place de ce plan, poursuit le ministre, a pour objectifs "la maîtrise des processus du traitement, la prise en charge efficace des malades en Algérie, la baisse des transferts à l'étranger et l'orientation des ressources financières vers les performances à valeur ajoutée en faveur des affiliés des assurés sociaux.

Et d'ajouter qu'il s'agit de renforcer le processus de transfert de la technologie médicale en Algérie à travers l'établissement de conventions



avec des structures de santé étrangères", mettant en exergue "les compétences nationales dans le domaine médicale et administratif". Les dépenses du système national de sécurité sociale dans le domaine de la santé "connaissent une hausse", d'où le recours à la mise en

place d'"une stratégie bien ficelée" visant "la rationalisation des dépenses sans toucher aux droits du citoyen à savoir l'accès au soin", a-t-il poursuivi, ajoutant que "le nombre global des patients transférés à l'étrangers a baissé à 90% ces dix (10) dernières années.

"La sécurité sociale a tracé un programme prometteur en coordination avec l'Agence nationale de greffes et l'Hôpital militaire de Constantine dans le cadre du plan général de greffe hépatique des adultes et des malades de cancers affectant le foie", a-t-il fait savoir.

## Ballonnements : ce n'est pas forcément un intestin irritable



### Un médicament contre le diabète pourrait réparer les lésions de la sclérose en plaques

Des scientifiques ont découvert qu'un médicament utilisé pour traiter le diabète de type 2 permettrait de réparer des lésions nerveuses engendrées par la sclérose en plaques.

Il paraît que les résultats sont spectaculaires ! Une étude menée sur des rats par des chercheurs de l'Université de Cambridge et publiée dans la revue *Cell Stem Cell*, révèle que la Metformine, habituellement utilisée pour traiter des patients atteints de diabète de type 2, soignerait des lésions nerveuses dues à la sclérose en plaques.

Au départ, ce traitement a pour but de réduire le taux de sucre dans le sang. Pendant trois mois, les rongeurs ont été placés sous Metformine. Puis, les chercheurs ont extrait la myéline, qui protège les cellules nerveuses, de certains nerfs du cerveau des animaux. C'est justement la myéline qui est attaquée par le système immunitaire dans les cas de sclérose en plaques. Les nerfs en perdent leur capacité à réagir face aux informations envoyées par le cerveau.

#### RÉCUPÉRATION PRESQUE COMPLÈTE

Résultat de l'expérience ? Des effets de la sclérose en plaques littéralement inversés. Après cette opération, la myéline est parfaitement rétablie dès trois semaines de traitement. Leur récupération est presque complète selon les chercheurs. Avec cette découverte, ils pourraient ralentir de façon considérable la progression de la maladie, et éviter de nouveaux dommages nerveux.

L'idée des chercheurs est d'utiliser la Metformine pour rajeunir les cellules souches, afin de les transformer en cellules productrices de myéline pour lutter contre la sclérose en plaques. D'ici un an, les premiers tests sur des malades humains devraient être réalisés.

A suivre

Karima .d

Inconfortables et même parfois douloureux, les ballonnements ne touchent pas seulement les personnes qui souffrent du syndrome de l'intestin irritable. On fait le point sur les causes les plus fréquentes qui font gonfler le ventre et gargouiller vos intestins.

Contrairement à une idée reçue, les ballonnements n'arrivent pas seulement après un repas de famille un peu trop copieux. Mais ce ventre qui gonfle est dû au fait que votre corps n'arrive pas à décomposer correctement la nourriture que vous avez avalée. Cela crée alors des gaz qui s'accumulent dans votre estomac et dans les intestins, et qui transforment votre abdomen en ballon de baudruche.

Ce type de gêne abdominale, qui touche deux fois plus de femmes que d'hommes, peut surgir à tout moment et parfois durer des heures, sans qu'aucun médicament anti-acide ne parvienne à vous soulager. On fait le point sur ce qui peut provoquer ces douleurs abdominales.

#### 2/5 Des ballonnements liés au stress

Lorsque le stress nous frappe durement, certains de nos organes réagissent en empêchant le sang de circuler librement dans la sphère digestive. Les conséquences se font alors sentir sur le transit, provoquant de la constipation, de la diarrhée ou des ballonnements.

Mais le stress n'est pas le seul coupable. En effet, lorsque nous sommes anxieux, nous avons la fâcheuse habitude de mâcher du chewing-gum ou de boire des sodas gazeux, ce qui ne fait qu'ajouter de l'air dans l'esto-



mac. Cet effet collatéral ne peut que vous inciter à trouver le bon moyen pour combattre le stress autrement.

#### 3/5 La déshydratation en cause

Tout comme le corps s'accroche à la graisse lorsqu'on se lance dans un régime draconien, il commence à retenir les fluides lorsqu'il est déshydraté. Et toute cette eau qui s'accumule dans le ventre provoque des ballonnements inconfortables. Donc, pour dégonfler, commencez par boire de l'eau ou des tisanes à base d'anis étoilé. Mais évitez les boissons gazeuses, ce qui ne ferait qu'aggraver votre problème et ne buvez pas avec une paille car vous risquez d'avaler de l'air en même temps que votre breuvage.

#### 4/5 Une mauvaise alimentation qui ballonne

Ce ne sont pas les aliments trop

riches en graisses mais les aliments à forte capacité fermentescible qui favorisent la production de gaz intestinaux. C'est le cas des haricots, des choux de Bruxelles (alors que le chou-fleur est un ami de vos intestins !), du céleri, des pruneaux, des bananes, du germe de blé.

Manger trop salé peut également provoquer de la rétention d'eau et vous donner le sentiment d'être gonflée. Enfin, si vous avez une alimentation riche en fibres mais que vous ne buvez pas assez, vous avez de grands risques d'irriter votre intestin.

#### 5/5 Des médicaments qui irritent l'intestin

Dans la longue liste des effets indésirables possibles de chaque médicament, la constipation, la diarrhée et les troubles intestinaux sont souvent en première ligne. C'est notam-

ment le cas pour tous les traitements qui contiennent du lactulose et du sorbitol ainsi que les anti-diabétiques à base d'acarbose (comme le Glucor).

Si vous n'avez d'autre choix que prendre ces traitements, vous pouvez soulager les ballonnements à l'aide des médecines douces.

- Avec l'acupression : chaque jour, à l'aide du pouce et de l'index, appuyez sur l'angle qui forment le pouce et l'index de l'autre main, pendant deux minutes.

- Avec les huiles essentielles : préparez un mélange, à parts égales, d'huiles essentielles de carvi, de coriandre et de muscade. Avec une quinzaine de gouttes de ce mélange, frictionnez-vous l'abdomen, dans le sens des aiguilles d'une montre. Procédez ainsi après chaque repas, en cure de 3 semaines.

### Un risque de cancer avec la nicotine des cigarettes électroniques



Une étude menée sur des souris montre que la nicotine inhalée par vapotage peut provoquer des cancers du poumon ou de la vessie.

Depuis quelques semaines, les Etats-Unis font face à une épidémie de graves affections pulmonaires dues à la cigarette électronique. Mais le nombre de malades ne devrait cesser d'augmenter si l'on en croit une nouvelle étude de l'Université de New-York. Les universitaires ont en effet découvert que la fumée inhalée à l'aide d'une cigarette électronique pouvait provoquer des cancers de la vessie ou du poumon.

#### LE DÉVELOPPEMENT D'UN ADÉNOCARCINOME

Pour parvenir à leurs conclusions, les chercheurs ont exposé une quarantaine de souris du laboratoire

à la fumée de cigarette électronique contenant de la nicotine pendant une année. Les résultats, publiés dans la revue *PNAS*, montrent qu'une souris sur 4a développé un adénocarcinome du poumon et qu'une sur 2 a développé une hyperplasie de la vessie (une tumeur pré-cancéreuse). Alors que les souris qui respiraient de l'air filtré n'ont quasiment pas développé ces tumeurs.

"S'il est bien établi que la fumée de tabac constitue une menace considérable pour la santé humaine, on ne sait pas encore si la cigarette électronique constitue elle aussi une menace mais une enquête approfondie s'impose" ont souligné les chercheurs.

A noter qu'aux Etats-Unis, l'Etat du Massachusetts vient d'interdire l'usage de la cigarette électronique, en attendant d'obtenir des ré-assurances de la part des autorités sanitaires.

### C'est quoi exactement la maladie du chewing-gum ?



La chanteuse Sia a annoncé à ses fans qu'elle souffrait de la "maladie du chewing-gum", une maladie génétique rare également appelée syndrome d'Ehlers-Danlos. On vous dit tout sur cette maladie.

Le syndrome d'Ehlers-Danlos dont souffre la chanteuse Sia n'est pas "une" maladie mais un groupe hétérogène de maladies caractérisé par la fragilité des tissus conjonctifs mous. Selon les patients, cette maladie entraîne des lésions de la peau, des ligaments, des articulations, des vaisseaux sanguins ou des organes internes.

#### DES SYMPTÔMES QUI PEUVENT METTRE LA VIE EN DANGER

"Les symptômes sont très variables, allant d'une hyperlaxité légère de la peau et des articulations à un handicap physique grave et à des complications vasculaires qui peuvent mettre la vie en danger" apprend-on sur le portail des maladies rares Orphanet.

Sur son compte twitter, la chanteuse a expliqué qu'elle souffrait de douleurs chroniques provoquées par la maladie. "Le diagnostic de trouble bipolaire qui avait été posé il y a quelques années est donc faux. Je souffre de ce syndrome d'Ehlers-Danlos qui s'est déclenché à la suite d'une opération il y a 3 ans" explique la chanteuse dans ses tweets.

# Le Monde De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ  
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

**Le Monde** De l'administration

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRADUI EL  
ACHOUR -ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

## Le manager de proximité : une personne avant tout impliquée

**L**e manager de proximité est souvent vu comme celui qui occupe une mission clef dans l'entreprise. Souvent décrit comme occupant plusieurs rôles, il est dans ces périodes de changements dues à la mondialisation, aux nouvelles technologies aux prises des incertitudes et des angoisses car il est conscient de l'impact qu'il peut avoir aussi bien envers l'entreprise que de ses équipes. Focus sur cette mission complexe.

A l'occasion de son 4ème Forum dédié, L'Observatoire de l'Engagement, en collaboration avec OpinionWay, a réalisé une enquête auprès de 1016 managers de proximité (salariés faisant passer un entretien annuel, or alternants/stagiaires, hors manager de managers) du 11 au 18 mars 2019 qui nous livre une analyse fort évocatrice sur « L'engagement face au réel : Quid du manager de proximité ? ». Celle-ci révèle les atouts de ce poste mais aussi les difficultés que rencontrent les managers de proximité.

L'engagement au cœur de toutes les problématiques  
Selon l'étude, l'engagement se révèle être au cœur des responsabilités qu'elles soient celles du dirigeant 94%, du manager de proximité 95% ou de ses équipes 95%.

Au cœur de ce « trio », le manager de proximité joue un rôle essentiel. En fait, il est l'interface auprès de ses collaborateurs. Il est à même de cerner toutes les tâches des collaborateurs et donc de comprendre leurs difficultés mais aussi capable de transmettre les objectifs et messages de l'entre-

prise. Mais l'étude ne fait pas d'amalgame entre leur rôle dans les petites structures et dans les grandes. Ainsi pour corroborer leur différence 21% des répondants dans une TPE et 25% dans une ETI estiment répondre totalement aux attentes et besoins de leur direction générale alors qu'ils ne sont plus que 9% dans une grande entreprise. Vouloir les faire entrer dans le même moule serait une interprétation erronée. L'engagement du manager de proximité, une évidence  
L'étude relève que les managers sont dans une grande majorité très engagés. Ainsi, les trois quarts d'entre eux perçoivent l'engagement comme positif et 89% le considèrent comme faisant partie de leurs principales responsabilités. De plus, ils pensent 85% que cette fonction a du sens et ils encourageraient leur entourage à occuper cette fonction, c'est dire l'intérêt qui porte à leur fonction. Pas de doute, ils apprécient leur mission et en sont les porte-paroles.

Des salariés impliqués  
Oui mais pas que. Car les salariés sont eux aussi impliqués. En effet, une des indications fondamentales de cette étude révèle que plus de 8 managers de proximité sur 10 estiment que leurs collaborateurs sont engagés. Ils les définissent comme ayant un esprit d'initiative à 54%, un état d'esprit constructif (50%), une envie de bien faire (47%) et par la passion et l'enthousiasme (45%). Cette estime ne peut que permettre de récolter des fruits qui impulsent le dynamisme de l'entreprise. Nous sommes loin des stéréotypes qui



montrent des salariés désabusés et freinés par le pessimisme ambiant.

Quels sont les facteurs qui encouragent l'engagement ?

La reconnaissance du travail de chacun et la bonne ambiance participent à l'engagement des salariés, à respectivement 46% et 44%. Le développement de l'autonomie et la responsabilisation (35%) ainsi que des compétences et du potentiel de chacun (33%) sont des facteurs déterminants de l'engagement, particulièrement dans les grandes entreprises où les chiffres atteignent respectivement 44% et 38%.

Mais la vie en rose pour le manager de proximité, pas forcément. La force d'inertie est au rendez-vous des difficultés de la vie du manager de proximité. La lutte

contre les habitudes et les résistances au changement, le manque de perspectives d'évolution sont cités comme les principaux freins relevés pour plus de 4 répondants sur 10. Au sein d'un écosystème, ils sont soumis à de fortes pressions avec des objectifs mal définis, à un manque de temps (32%) et à une priorité exclusive donnée à l'atteinte des objectifs de l'entreprise pour 27%.

Comment les soutenir ?

L'accompagnement des managers de proximité se révèle une véritable nécessité. Mais aussi le manque de reconnaissance par le biais de rétributions financières sous forme de primes sont encore peu systématisées dans l'entreprise (45%) et les outils d'aide au suivi et à l'animation d'équipe, type organisation d'événements,

peu développés (37% seulement).

En résumé de l'étude 81% des collaborateurs sont perçus comme engagés

Un salarié engagé se reconnaît par son esprit d'initiative à 54%

Une responsabilité prioritaire pour un tiers des managers de proximité et 43% se sentent tout à fait responsables

La reconnaissance du travail de chacun et l'instauration d'une bonne ambiance, principaux leviers de l'engagement, à respectivement 46% et 44%.

Les principales difficultés résident notamment dans la lutte contre les habitudes à 44%

Le soutien de l'entreprise doit s'améliorer dont 64% de la part de la Direction et 56% de la part de la DRH.

## Quelques règles à suivre pour des réunions réussies

**L**e fameux exercice de la réunion. Habituellement, la situation est simple : le boss arrive conquérant à une réunion qu'il pense destinée à être efficace, motivante et utile, alors que de l'autre côté, les employés traînent les pieds et ne peuvent s'empêcher de penser avec dépit « ah, encore une réunion ».

A savoir

De nombreux sondages mettent en exergue le nombre de jours passés en réunion. Ces réunions, ancrées dans les habitudes des entreprises ont des conséquences sur le travail qui sont loin souvent d'être positives. Les cadres passent 27 jours par an en réunion ce qui représente un coût financier pour les entreprises non négligeable. De plus 49% des cadres déclarent éprouver des difficultés à exprimer leurs idées en réunion et les raisons demeurent multiples : 23% déclarent que certains monopolisent la parole, 13% ne sentent pas légitimes et 11% savent que leur avis ne sera de toute façon pas pris en compte.

Pour réduire l'écart entre la vision que vous avez de vos réunions et l'image que s'en font vos salariés, voici quelques règles à respecter. Préparer sa réunion et informer précisément ses collaborateurs au préalable

Avant de prendre la décision de faire la réunion, il faut pouvoir répondre clairement à plusieurs questions. Quel est l'objectif de cette possible réunion ? Quels sont les résultats espérés ? Quels sujets seront abordés ? Ce n'est qu'une fois que vous pouvez parfaitement répondre à ces questions que vous



pouvez prendre la décision d'informer vos collaborateurs.

Ne vous contentez cependant pas de simplement les informer de la date de la réunion. En informant précisément vos employés (date de la réunion, objectifs, sujets qui seront discutés, décisions qui devront être prises...) vous leur donnez la possibilité de bien réfléchir au préalable et donc de participer pleinement le jour J. Il faut bien garder en tête qu'une réunion est faite pour échanger, confronter les idées et décider. Son objet n'est absolument pas de relire une note ou un document déjà transmis par mail. En arrivant en réunion tout le monde doit savoir exactement quels sujets seront abordés, et avoir également déjà réfléchi aux problématiques. Dans

ces conditions, les salariés ne passent pas leur temps à avoir une première réflexion sur le sujet mais plutôt à affiner leur avis pour transmettre leurs conclusions.

Convoquez uniquement les personnes vraiment concernées

C'est l'écueil dans lequel tombent de nombreux chefs d'entreprise : vouloir convoquer tout le monde à la réunion. Même si tout le monde n'est pas concerné, ils se disent que l'équipe ne fait qu'un et que par conséquent, aucune information ne doit être cloisonnée à un groupe réduit. C'est également une solution de facilité, on n'a pas à se demander qui est concerné en premier lieu, on convoque tout le monde, comme cela, la question est réglée. En réa-

lité, il est préférable de travailler avec des groupes réduits lors de vos réunions, quitte à en faire plusieurs, avec chaque petit groupe. Il est difficile de rester totalement impliqué si l'on n'est pas concerné par les questions qui seront traitées. Et c'est bien naturel, les personnes inutilement convoquées vous être frustrées de la perte de temps car elles auraient pu à la place avancer sur leurs dossiers. Fixez une limite de temps

L'idéal est de ne pas dépasser les 30 minutes pour une réunion. A chaque fois, fixez une date de début et une date de fin, et faites-en sorte que l'horaire soit respecté. D'une part, si vos salariés sentent que la réunion va commencer en retard ou risque de traîner en longueur, ils vont vite se

démotiver. D'autre part, cela vous aidera à bien structurer votre réunion et à ne pas repousser la prise de décision. Avec une contrainte de temps dans une réunion courte, chacun reste concentré sur la problématique discutée. Sans dates fixes, on a tendance à avancer un peu au hasard et à ne pas prendre réellement les décisions qui devraient être prises.

Ne monopolisez pas la parole

Même si vous êtes le patron, on ne doit pas entendre uniquement le son de votre voix lors de la réunion. Pour que l'exercice soit vraiment constructif, vous devez faire intervenir au maximum les autres participants, leur demander leur avis, les questionner, impliquer tout le monde dans la conversation.

## Découvrez les 15 meilleurs smartphones de l'année 2019



CNEWS a établi une liste des 15 meilleurs modèles de l'année, indiquant que les meilleurs équipements ne sont pas proposés uniquement par Samsung, Apple et Huawei.

En tête de liste, CNEWS place les traditionnels modèles de Samsung (Galaxy Fold, Galaxy Note 10 et 10+, Galaxy S10 et S10+), d'Apple iPhone 10 et 10 Pro, ainsi que ceux de Huawei avec le P30 Pro.

Les cinq autres modèles de la liste représentent la gamme des prix situés entre 500 et 1.000 euros. Il s'agit du Sony Xperia 1, de l'Asus Rog Phone II, du OnePlus 7 Pro, du Honor View 20 et du Xiaomi Mi 9. Pour ceux qui voudraient dépenser moins d'argent, CNEWS propose l'Asus Zenfone 6, le Sony Xperia 10 Plus, le Moto G7 Plus et l'Asus Zenfone Max Pro M2.

## L'outil permettant «d'espionner» ses amis sur Instagram va être supprimé

Instagram a décidé de supprimer l'onglet «Abonné(e)» via lequel il était facile «d'espionner» ses amis, relate BuzzFeed News. Conçue pour découvrir de nouveaux contenus, la fonction était peu connue des utilisateurs, étonnés que leurs activités soient visibles, affirme le chef de produit de l'application. Instagram va supprimer l'onglet «Following», ou «Abonné(e)», permettant de voir les activités des utilisateurs suivis, rapporte lundi le 7 octobre 2019 BuzzFeed News. Sans cette fonction, l'application redeviendra plus simple, affirment les développeurs.

Lancé sur Instagram en 2011, l'onglet «Abonné(e)» disparaîtra à partir de cette semaine avec l'installation des prochaines mises à jour. Jusqu'à présent, les utilisateurs du réseau social s'en servaient pour découvrir le contenu «liké» par les «amis» suivis, leur permettant de découvrir de nouveaux contenus. Cependant, une grande partie des utilisateurs n'a pas prêté attention à l'existence de cette fonction et ils n'étaient donc pas au courant

que leurs activités pouvaient être suivies par d'autres personnes, a raconté à BuzzFeed le chef de produit Vishal Shah.

«Les gens ne savaient pas toujours que leur activité était surveillée», a dit M. Shah. «Vous vous retrouvez dans une situation où la fonction ne sert pas à ce pour quoi vous l'avez développée, et des gens étaient surpris de voir que leur activité était visible», a-t-il expliqué.

Désormais, découvrir de nouveaux contenus sera possible via l'onglet «Explorer» qui regroupera photos et vidéos choisies automatiquement en fonction des personnes suivies, des publications enregistrées ou encore des contenus «likés».



## Facebook lance une messagerie pour partager des photos avec ses amis les plus proches

Facebook a lancé jeudi Threads, une application de messagerie dédiée au partage de photos et de vidéos avec ses amis proches figurant sur une liste définie par chaque utilisateur d'Instagram.

Ce nouveau service offert par le géant des réseaux sociaux entre en concurrence directe avec la messagerie Snapchat.

Threads est une application à part entière, mais elle utilise une liste d'«amis proches» qu'il est possible depuis l'année dernière de créer sur Instagram, le réseau dédié aux images appartenant aussi au groupe de Mark Zuckerberg.

«Threads est le moyen le plus rapide pour partager une photo ou une vidéo avec vos amis proches sur Instagram», a déclaré le directeur de la stratégie produits d'Instagram, Robby Stein.

«Les messages de votre liste d'amis proches apparaîtront à la fois dans Threads et dans Direct (la messagerie interne à l'application Instagram, Ndlr) pour que vous puissiez pleinement contrôler comment et avec qui vous souhaitez

interagir», a précisé M. Stein.

La caméra du téléphone de l'utilisateur se lance automatiquement à l'ouverture de Threads afin de faciliter le partage de photos ou de vidéos. Cette fonctionnalité est particulièrement populaire auprès d'un public jeune, adepte de la communication visuelle.

Threads permet également aux utilisateurs de mettre à jour leur statut pour indiquer l'activité qu'ils exercent ou le type de lieu où ils se trouvent sans donner l'adresse exacte.

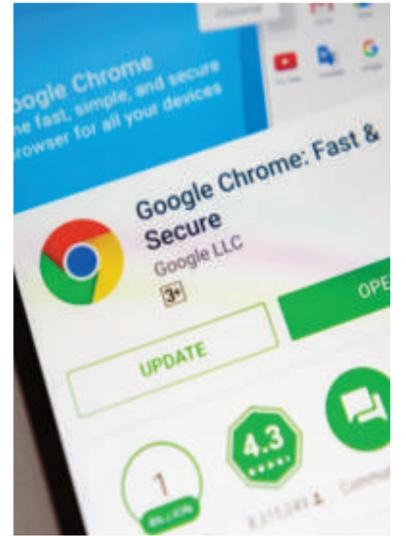
Sous le feu des critiques depuis plusieurs mois pour son usage des données personnelles de ses membres, Facebook assure prendre au sérieux les questions de respect de la vie privée.

«Seuls vos amis proches verront votre statut et c'est seulement si vous décidez de le partager», détaille M. Stein.

Threads est disponible sur tous les smartphones utilisant les logiciels développés par Apple ou par Google (Android).

Source: AFP

## Google détecte une faille qui met en danger les utilisateurs de Huawei, Samsung et autres...



Android est victime d'une nouvelle faille qui affecte certains smartphones Pixel, Samsung et Huawei et peut être utilisée pour prendre le contrôle de ces appareils.

Des spécialistes de Google Project Zero chargés de veiller à la sécurité informatique ont détecté une importante faille dans Android. Grâce à celle-ci, des pirates peuvent prendre le contrôle des smartphones Pixel, Huawei, Oppo, Moto, Samsung, Oreo LG et Xiaomi, a indiqué l'équipe sur son blog.

Le problème (CVE-2019-2215) qui réside dans le code du noyau d'Android peut être utilisé pour prendre le contrôle total de l'appareil. Or, il n'est possible de l'exploiter qu'en installant un logiciel malicieux ou via des attaques Internet.

Cette faille met en danger les smartphones fonctionnant sous Android 8 ou une version ultérieure. Il est à noter que le problème a été initialement détecté en décembre 2017, les développeurs l'ayant corrigé dans les versions Android 3.18, 4.14, 4.4 et 4.9 avant qu'il ne réapparaisse dans les systèmes d'exploitation suivants.

## Iphone 11/ Iphone 11 pro : Caractéristiques et prix

La grosse nouveauté des nouveaux modèles Iphones de cette année, c'est le prix légèrement revu à la baisse par rapport aux modèles précédents des années précédentes.

La grosse différence entre l'iPhone 11 Pro et le modèle de base réside dans la technologie utilisée pour l'écran. Autre différence notable, c'est la présence d'un troisième capteur photo permettant de prendre des clichés d'un zoom optique X2. Le modèle le moins cher cette année est l'iPhone 11 versions 64 Go, qui est déjà disponible en Algérie de manière non-officielle, et est cédé à pas moins de 155.000 DA.

L'iPhone 11 Pro est aussi disponible en Algérie par voie de l'importation parallèle. Le prix de la version 64Go se situe pour l'instant aux alentours des 240.000 DA, un prix qui ne risque pas de beaucoup baisser de ci-tôt.

Fiche technique complète Iphone 11:  
Liquid Retina 6.1"  
Mémoire interne 64/128/256 Go  
12 MP f/2.2

Caméra arrière  
12 MP f/2.4 (grand angle)  
Caméra avant 12 Mp f/2.2  
Double SIM Non  
Réseau Dual 4G VoLTE  
Wi-Fi WiFi 802.11ax (Wi-Fi 6)  
Bluetooth Bluetooth 5  
AutreGPS+Glonass, NFC, IP68  
Sécurité FaceID  
Port Lightning  
OS iOS 13  
Batterie 3110 mAh  
Poids 194 g  
Prix 4/64 : 814\$ (155.000 DA).



## Classement 2IPD L'Algérie gagne 5 places



L'Algérie a gagné 5 places dans le classement international de l'indice intégré pour le développement postal (2IPD), en décrochant la 119e place sur 172 pays à l'échelle mondiale, selon le dernier rapport de l'Union postale universelle (UPU), indique un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique. "Selon le dernier rapport de l'UPU, publié à la veille de la Journée mondiale de la Poste, célébrée le 09 octobre,

l'Algérie a enregistré une progression de cinq (05) places dans le classement 2IPD, en décrochant la 119e place sur 172 Etats (124e en 2018)", précise le même communiqué. "Ce classement a été élaboré sur la base de plusieurs critères objectifs dont la qualité des services postaux offerts en termes de distribution des courriers aux niveaux national et international, la précision et l'innovation en matière de services postaux intégrés offerts selon les besoins des citoyens, tout

en tenant compte des Objectifs du développement durable (ODD) en matière d'activités postales, des critères sur la base desquels a été calculé le 2IPD", souligne la même source. Cette progression, ajoute le communiqué, reflète "les efforts déployés, sur tous les plans, par Algérie Poste (AP) qui compte aujourd'hui un réseau de 3.992 bureaux de poste et devra atteindre les 4.000 d'ici fin 2019, en sus des bureaux de poste mobiles au design moderne".

S.I

### Football

## L'Olympique de Marseille lance son école en Algérie

L'Olympique de Marseille, a ouvert sa première école "OM school" de football en Algérie, au niveau du Complexe "Foot Five" de Staouéli (Alger), ont annoncé les organisateurs, avant-hier à Alger. "L'Olympique de Marseille a toujours eu des relations privilégiées et intimes avec l'Algérie. Une des choses qui nous intéressent le plus, et d'être en contact avec la jeunesse algérienne. Nous estimons que notre vrai public c'est les en-

fants et les adolescents. Ouvrir cette école à Alger, c'est vraiment très symbolique et ça prouve notre engagement envers l'Algérie qui est un pays moteur en football. Pour nous, l'Afrique du nord est devenue une priorité et on veut réaliser des choses concrètes et qui dures", a indiqué le directeur général du club français, Laurent Colette, lors d'une conférence de presse à Alger. "Ce ne sera pas un programme d'élite mais on espère accueillir

beaucoup d'enfants qui veulent jouer et apprendre le football. Le but n'est pas de rechercher la pièce rare mais de permettre aux jeunes de se frotter à une éducation footballistique et humaine complète", a-t-il ajouté. Pour sa part, l'ancien joueur de l'équipe de France, Basile Boli, actuellement ambassadeur de l'OM, s'est dit "heureux" de voir le lancement de la première école de l'OM en Algérie.

k.a

### Matchs amicaux

## Algérie Vs RD Congo / Algérie Vs Colombie Mobilis au rendez vous avec les verts

Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Equipe Nationale, encourage les verts à l'occasion de leurs deux matchs amicaux préparatoires, en prévision des futurs échanciers des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 et de la Coupe du Monde 2022. Ainsi, avant d'aller en France pour affronter la Colombie le Mardi 15 Octobre à 21h00 au stade

Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq à Lille, nos fennecs croisent le fer face à la sélection de la République Démocratique du Congo aujourd'hui le Jeudi 10 Octobre à 20h45 au stade Mustapha Tchaker de Blida. Ces deux rencontres amicales, sont un excellent test pour redonner confiance aux joueurs et maintenir leur belle dynamique, vus que le mois de novembre prochain, l'équipe nationale entamera les éliminatoires de la CAN

TOTAL 2021 avec deux rencontres au programme : face à la Zambie en Algérie, et le Botswana en déplacement. Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Equipe Nationale, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

k.a

## Une délégation du Conseil de la nation prend part à une Conférence sur les TICS et la lutte contre le terrorisme

Une délégation parlementaire du Conseil de la Nation, prendra part, les 10 et 11 octobre à Strasbourg (France), à la Conférence de haut niveau sur les nouvelles technologies et la lutte contre le terrorisme, co-organisée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM), indique hier un communiqué du Conseil. La délégation parlementaire est composée des sénateurs, Benali Benzaghrou, Laïd Madoui et Boumediene Lotfi Chibane, ajoute le communiqué. Plusieurs thèmes sont inscrits à l'ordre du jour de ce cette conférence de haut niveau, à savoir: "les menaces terroristes et l'impact des nouvelles technologies", "les ripostes internationales et nationales au terrorisme", "les ripostes internationales et nationales aux crimes et aux preuves électroniques", conclut le communiqué.

k.a



## Accidents de la circulation 6 morts et 8 blessés en une journée

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 8 autres ont été blessées dans 8 accidents de la circulation enregistrés du 08 au 09 octobre (24 heures) à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec deux morts dans une collision entre un véhicule léger et un camion, survenue sur la Route nationale RN88, au niveau de la commune et daïra de Timgad, note la même source. Par ailleurs, les plongeurs de la Protection civile ont repêché le corps d'un homme âgé de 57 ans, mort noyé en mer dans une zone rocheuse au lieu-dit Monté, dans la wilaya d'Oran.

k.a

### Perturbations

## Mobilis rassure ses abonnés

Mobilis informe son aimable clientèle que les perturbations que certains clients durent ressentir hier le matin 05h55, ont été causées par un incident technique, au niveau des installations d'énergie. Grâce à l'intervention diligente de nos ingénieurs, l'ensemble des fonctionnalités ont été rétablies progressivement entre 9h30 et 10h50, heure de la fin de l'incident. Mobilis s'excuse auprès de son aimable clientèle, et ne lésinera pas sur les moyens pour garantir une sécurisation accrue de ses infrastructures, afin d'assurer un service optimal pour ses abonnés.

k.a

## Du 21 au 23 octobre à Oran Salon international des énergies renouvelables

La 10ème édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA) se tiendra du 21 au 23 octobre au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran (CCO), a-t-on appris des organisateurs. Cet événement a pour objectif essentiel de "faire connaître les avancées et perspectives du programme national de développement des énergies

renouvelables et d'efficacité énergétique", a précisé la commissaire du Salon, Linda Oulounis. Pour la 10ème année consécutive, le Salon "ERA" réunira les opérateurs des énergies renouvelables, nationaux et étrangers, qui exposeront leurs réalisations et leurs projets, a-t-elle indiqué. La rencontre se propose ainsi de "faciliter la convergence des efforts des acteurs majeurs directement

impliqués dans les dimensions économiques et techniques du programme national des énergies renouvelables", a-t-on souligné. Seront présents les secteurs de l'énergie, de l'hydraulique et de l'assainissement, de l'industrie, des finances et assurances, les entreprises de sous-traitance, les universités, les Centres de recherche et les jeunes porteurs de projets.

B.M

